

SPÉCIAL PETITE ENFANCE

Allauch

MAGAZINE N° 122 • JUIN 2016

ACTUALITÉS



**OUVERTURE DES PISCINES
DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE**

SOMMAIRE

PETITE ENFANCE

- La crèche et la halte-garderie p.4
Centres aérés p.8

SÉCURITÉ

- Opération Tranquillité Vacances p.12

TRAVAUX

- Rénovation de la piscine Municipale p.14
Le Réseau de Transport d'Electricité p.16

LYCÉE

p.19

ENVIRONNEMENT

- Le recyclage du verre s'accélère p.20

COLLINES

- Pichauris, un domaine départemental p.22
Une protection rapprochée p.24

SUPPLÉMENT SPÉCIAL

- Urbanisme et logements sociaux à Allauch p.27

TOURISME

- La Maison du Tourisme p.34

CULTURE

- Le site internet de la billetterie p.36

ECONOMIE

- «Attrap'Rêves» hébergement insolite p.40

ASSOCIATIONS

p.45

ENTRETIEN

- Gilbert ORSINI p.50

BRÈVES D'ALLAUCH

p.52

REVUE DE PRESSE

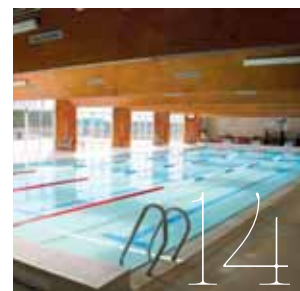
p.54

TRIBUNE D'EXPRESSION

p.59

INFOS PRATIQUES

- Fortes chaleurs et santé prudence ! p.60



ÉDITO

ENFIN, LE LYCÉE !

Madame, Monsieur, Chers Administrés,

Oui la réalisation du lycée prend beaucoup trop de temps.

Mais vous pouvez compter sur toute ma détermination pour que ce projet essentiel pour améliorer l'environnement d'étude pour nos enfants aboutisse. Tout comme ce fut le cas pour le collège après plus de 20 ans de combat. Aujourd'hui, les collégiens allaudiens s'évitent de nombreuses heures de transport. Malheureusement, en France, les procédures administratives sont lourdes et retardent bien souvent les projets des élus locaux.

Il a fallu toute la mobilisation des parents d'élèves du collectif « un lycée pour Allauch » et la détermination des parlementaires de tout bord politique pour obtenir un accord de Monsieur Xavier DARCOS, Ministre de l'Education Nationale, en février 2009.

En mars 2009, Monsieur Jean-Paul DE GAUDEMAR, Recteur de l'Académie Aix-Marseille, reconnaît tout l'intérêt du projet et se dit prêt à le soutenir.

Parallèlement, j'obtiens du Président du Conseil Régional, en charge de la construction des lycées, un accord de principe sur cette réalisation, qui sera par la suite confirmé par une délibération du Conseil Régional, réuni en séance plénière.

Dès lors, une longue et difficile négociation amiable a été engagée avec le Grand Port de Marseille pour que le terrain d'Enco-de-Botte puisse être acheté par la ville, puis rétrocédé à la Région gratuitement.

Cette étape franchie, les procédures administratives et techniques se sont alors mis en œuvre, avec le déblocage, en avril 2014, des premiers crédits nécessaires au financement des études.

A la suite d'un concours d'architecte, ce n'est qu'en 2015 que les bureaux d'études et d'architecte ont été désignés.

Le nouveau Président du Conseil Régional, M. Christian ESTROSI, que je tiens à remercier, ayant réaffirmé sa volonté de voir se réaliser cet établissement, personne ne peut raisonnablement douter du lycée à Enco-de-Botte.

Les études et les démarches administratives s'accélèrent, certes tout cela ne se voit pas, mais je puis vous affirmer que nous suivons au quotidien ce dossier. Pour preuve le permis de construire sera, d'ici quelques semaines, déposé dans notre service d'urbanisme pour instruction.

L'objectif affiché est que les lycéens de la commune puisse y faire leur rentrée » dès septembre 2019. Je vous invite à lire l'article en page 19.



Roland POVINELLI
Maire d'Allauch



PETITE ENFANCE

ACCUEIL

TOUT SAVOIR SUR LA CRÈCHE ET LA HALTE-GARDERIE

Accueillir un enfant est toujours un moment d'immense bonheur mais au moment de faire garder bébé il peut aussi être synonyme d'inquiétude. C'est pourquoi, Roland POVINELLI, conscient des difficultés rencontrées par les jeunes parents, créé la première crèche en 1976 au Logis-Neuf avec 20 lits contre 70 aujourd'hui. Depuis, la Ville d'Allauch s'est également dotée d'une halte-garderie offrant aux familles un mode de garde complémentaire.



Ces structures accueillent les enfants de 3 mois à 3 ans, répartis par sections (petite, moyenne, grande). Ils évoluent dans un environnement sécurisé et adapté à leurs besoins. Plus qu'un mode de garde la crèche et la halte-garderie sont des lieux de plaisir et de découverte pour les enfants et une offre de service essentielle pour les parents.

COMMENT FONCTIONNENT-ELLES ?

Les enfants peuvent y être accueillis quelques heures à plusieurs journées selon l'activité des parents et le mode de garde choisi.

A la halte-garderie «Les Petits Princes», les enfants viennent à temps partiel ou de façon occasionnelle le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 18h00. Le mercredi de 7h30 à 12h00. Fermeture le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires.

L'accueil à la crèche se fait à temps complet du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Fermeture au mois d'août et une semaine pendant les vacances de Noël.

TAUX D'OCCUPATION :

Afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des administrés, le taux de remplissage de ces établissements n'est pas maximal. En fonction des agréments délivrés, il est difficile d'accueillir la totalité des enfants à toutes les heures de la journée. En effet, pour un agrément de 45 lits, la halte-garderie offre ses services à près de 80 familles et la crèche, avec 70 lits possibles, répond à la demande de 90 familles. Pour exemple à la crèche, les parents dont les enfants ne sont présents que de 9h00 à 16h00 ne payent que les heures de présence effectuées. Il en est de même pour la halte-garderie où les familles peuvent récupérer les enfants quand ils le désirent.

Un choix délibéré de la Municipalité pour satisfaire un plus grand nombre de familles au détriment de la rentabilité. Ce qui n'est pas le cas dans d'autres structures.

ATTRIBUTION DES PLACES :

Les enfants doivent être inscrits sur une liste d'attente auprès du «Guichet Famille» (dossier en

téléchargement sur www.allauch.com ou retiré sur place). Une commission d'admission constituée d'administrés, qui ne sont ni élus ni employés de la collectivité, est chargée d'étudier les dossiers qui leur semblent prioritaires, tout en tenant compte des places disponibles.

Les familles sont prévenues par courrier.

L'ADAPTATION :

Elle est progressive. Une période d'adaptation est nécessaire pour permettre aux enfants et aux parents à s'accoutumer à cette nouvelle vie. Ainsi, un lien de confiance s'instaure au fur et à mesure entre les enfants, les parents et l'équipe pédagogique.

Des réunions de rentrée sont organisées et des documents sont à leur disposition sur différents thèmes (alimentation, apprentissage de la propreté). Les parents sont pleinement associés à la vie des établissements.

LES REPAS :

Ils favorisent l'autonomie, la socialisation et invitent les enfants à découvrir des aliments variés. C'est ainsi que, peu à peu, le goût et les repères d'une alimentation saine et équilibrée se développent. C'est pourquoi, à la crèche et à la halte-garderie, des jus d'orange frais et des compotes de pommes «maison», préparés par des agents municipaux, sont proposés aux enfants.

De plus, tous les repas de la crèche sont cuisinés sur place et les menus sont élaborés par une diététicienne diplômée d'Etat, selon les recommandations du GEMRCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition). Ainsi, des règles précises sont respectées :

- Grammage des denrées en fonction de l'âge des enfants.
- Limitation en sel, sucre et matières grasses (utilisation d'huile végétale).
- Introduction des protéines animales au repas du midi à raison d'une fois par semaine (Bœuf, volaille, porc, veau, poisson, œuf).
- Consommation maximale de légumes et fruits frais pour l'apport en vitamines.



L'ENCADREMENT :

Il est assuré par une équipe pluridisciplinaire composée d'une directrice, d'une adjointe, d'éducatrices de jeunes enfants, d'infirmières, d'auxiliaires de puériculture et d'agents titulaires d'un CAP Petite Enfance. Le quota est le suivant : 1 personnel pour 5 enfants ne marchant pas encore et 1 personnel pour 8 enfants qui marchent.

De plus, chaque établissement dispose d'un médecin procédant à la visite d'admission et qui assure les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel et des parents.

En fonction des choix pédagogiques, d'autres professionnels peuvent également intervenir : éducateur sportif, musicien, conteur, bibliothécaire ou psychologue dont le rôle consiste à observer les groupes d'enfants, faire des analyses pratiques, mener des réflexions avec les équipes, élaborer un projet pédagogique, prodiguer des conseils aux familles qui le souhaitent.

Ce sont 35 personnes qui travaillent sur les deux sites d'accueil.

LES ACTIVITÉS :

Elles sont nombreuses, adaptées à l'âge de l'enfant et très variées avec un but pédagogique.

- section des bébés (de 3 mois à 12 mois environ) :

de multiples jeux d'éveil (mobiles, hochets, portiques d'éveil), des marionnettes, des chants...

- section des moyens (de 1 à 2 ans) : manipuler, développer, psychomotricité. Ces thèmes sont abordés avec des jeux de construction, d'encastrement, de cubes, divers parcours et bien sûr de chants avec des comptines.
- section des grands (à partir de 2 ans jusqu'à l'entrée en école maternelle) : développer la motricité fine. Dans ces ateliers, on trouve des jeux d'imitation avec les dinettes et les jeux de poupée, de pâte à modeler, peinture, gommettes... Mais aussi des jeux d'eau, des projections de diapositives et des comptes et comptines en langue étrangère (anglais, allemand, etc).

UNE JOURNÉE TYPE POUR LES PETITS LOULOUS :

- Accueil de 7h30 à 9h
- Distribution de jus d'orange fraîchement pressé
- Des activités libres ou dirigées (à l'intérieur ou à l'extérieur)
- Repas servi entre 11h et 12h
- Sieste entre 12h et 14h30 environ
- Activités libres
- Goûter entre 15h30 et 16h
- Départ échelonné jusqu'à la fermeture des structures

Dans la section des plus petits, le rythme de chacun est respecté (la prise de biberons, les temps de sommeil suivent les besoins des enfants).

MOMENTS FESTIFS :

En présence ou non des parents, toute occasion est bonne pour faire la fête. Carnaval, sorties en colline, anniversaires des enfants, journées d'activités communes à la crèche et à la halte-garderie, chasse à l'œuf pour Pâques, activités musique, «petites boums». Mais aussi la fête de fin d'année en juin avec un spectacle ou une animation proposés par un intervenant (manège, ferme pédagogique, spectacle de magie...), concours du meilleur gâteau confectionné par les parents et en décembre, spectacles de Noël et distribution des cadeaux par le Père Noël en personne.

AMÉLIORATIONS APPORTÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS :

- Dans une démarche éco responsable : au moins 20% de l'alimentation est composée de produits bio ; utilisation de produits d'entretien à très faible impact sur l'environnement sont utilisés ; des matériaux de récupération sont utilisés lors d'activités pédagogiques.
- En 2015, création d'un espace extérieur «bébés» à la halte-garderie et d'un local de stockage pour produits d'entretien à la crèche.
- Cet été, rénovation du jardin à la crèche avec création d'un potager.

ÉVALUATION FINANCIÈRE

Soumis à une réglementation stricte, ces établissements font l'objet d'une autorisation du Conseil Départemental après avis de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et l'agrément de la Direction Départementale des Interventions Sanitaires et Sociales (DDISS). Leur création induit

des coûts d'investissement et de fonctionnement très élevés. Pour accueillir 1 enfant supplémentaire c'est une surface de 10 m² par berceau qui est nécessaire. Coût d'investissement et de fonctionnement pour une place : 33 000 €.

Aujourd'hui, le coût total des structures municipales dédiées à la petite enfance est de 1 145 474 €. L'équilibre budgétaire de ces structures se fait en fonction du coût réel de fonctionnement (salaires, alimentation, petit matériel...) duquel on déduira les participations familiales (21%) et la prestation de la CAF (34%). Il reste à la charge des finances communales 505 334 €.

Pour les familles, la tarification horaire se calcule en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants à charge dans le foyer selon un barème fixé par la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Le tarif horaire moyen est de 1,50 € (un simulateur de calcul est disponible sur www.allauch.com).

Si ces modes de garde sont généralement très plébiscités et appréciés par les parents, les places disponibles sont limitées et la liste d'attente est longue.

C'est pourquoi, la commune soutient financièrement la crèche associative «Les Angelots» - Avenue Ange Martin - La Pounche - tél. : 04 91 07 00 74.

Il existe également des Assistantes Maternelles Agréées : une liste actualisée par le Conseil Départemental est disponible sur www.allauch.com

Pour la première fois cette année, un Nounou Dating a été organisé le samedi 4 juin 2016 de 10h à 12h au Centre aéré Saint-Exupéry, l'occasion pour les parents de rencontrer plusieurs assistantes maternelles agréées lors d'entretiens.



QUESTION À... BRIGITTE ROCHETTE

Conseillère Municipale, déléguée aux Crèches et Halte-Garderie

Quelles sont les principales missions de la crèche et de la halte garderie et pourquoi associer les parents à la vie des établissements ?

Plus que des modes de garde, ces structures sont des lieux de vie qui contribuent à l'épanouissement et au développement des tout-petits. L'implication des parents est essentielle, favorisant ainsi la socialisation de l'enfant. Cette implication en favorisant les échanges, rassure les parents et facilite donc la «séparation». Cette démarche de coéducation entre familles et professionnels de la Petite Enfance permet d'atteindre notre objectif : le bien-être des enfants.

LES PETITS ALLAUDIENS ONT SWINGUÉ SOUS LE FEU DES PROJECTEURS

Expression corporelle et cinéma se sont invités aux centres aérés pendant les vacances de février. La bonne humeur était de mise durant ces deux semaines où les petits Allaudiens ont pu s'essayer au premier-né des arts (la danse) et au 7^{ème} art (le cinéma).



Florencia GONZALEZ de l'association «ART4GAÏA», ancienne danseuse du Ballet d'Europe a montré aux enfants comment avec l'art de mouvoir son corps, on peut exprimer un sentiment ou raconter une histoire. Ensemble, ils ont travaillé l'expression corporelle, avec différentes contraintes selon leur tranche d'âge (de 3 à 11 ans) mais une seule finalité : présenter, à la fin de la semaine, une chorégraphie aux parents.

Que du bonheur !

C'est un tout autre projet qui les attendait en deuxième semaine des vacances : le CINÉMA.

Mené en collaboration avec Yannick POURPOUR, Docteur en Cinéma, les enfants se sont livrés au jeu du 7^{ème} Art devenant tour à tour, acteurs, réalisateurs, scénaristes...

Une manière ludique de comprendre que les images diffusées à la télévision ou au cinéma nécessitent beaucoup de travail, font appel à différents métiers (directeur, réalisateur, monteur, scénariste, acteur, caméraman, technicien...) et, le plus important, montrer que ce que l'on peut voir à l'écran ne reflète



QUESTION À... ANNIE TUCCINARDI

Conseillère Municipale, déléguée aux centres aérés

Quel est le rôle de l'animateur des centres de loisirs ? Quelle est la démarche pédagogique des centres ?

L'animateur est tout d'abord celui qui va permettre aux enfants de vivre au mieux son temps de loisirs. Mais il a aussi un rôle éducatif ne serait-ce qu'en les impliquant dans les activités, selon les règles de vie en société dans le respect et l'écoute. Nos centres aérés sont des lieux où chacun trouve sa place et où chaque projet a un rôle pédagogique. Déclinés selon une thématique ils se doivent de favoriser la curiosité, la créativité et l'épanouissement de chacun. Je tiens à adresser mes plus amicales félicitations aux directrices et animateurs des centres de loisirs qui chaque fois font preuve d'idées innovantes de grande qualité et qui s'investissent sans compter auprès des enfants.

pas toujours la réalité. Au montage, en utilisant la «magie» de la technologie, bien des choses peuvent changer.

En fin de tournage, c'est sous le regard attendri de Madame Annie TUCCINARDI, Conseillère Municipale, déléguée aux Centres Aérés et de Monsieur Daniel BOYER, Conseiller Municipal, délégué à la Culture, venus les encourager, que nos petits acteurs/réalisateurs ont visionné les rushes de leur film.

Grande nouveauté : le court métrage tourné avec les enfants fera la première partie du festival de cinéma

«Allauch sous les Étoiles» qui aura lieu du mardi 2 au samedi 6 août 2016 au Théâtre de Nature à 21h30. Clap de fin !

A NOTER

En raison des travaux sur le site actuel, les Centres Aérés seront déplacés au Logis-Neuf. Durant les mois de juillet et août, les enfants seront accueillis, pour les plus petits, dans les locaux de l'école maternelle et les plus grands, à l'école élémentaire du Logis-Neuf. Merci de votre compréhension.

TRAVAUX AU CENTRE AÉRÉ SAINT-EXUPÉRY

Des travaux ont été réalisés au centre aéré Saint-Exupéry pour un montant de 124.163,10 € TTC, financés à hauteur de 60.000 € par le Conseil Départemental, dans le cadre des travaux de proximité.

Ces travaux concernent :

- Remise en état de la piste sur 150 mètres linéaires.
- Création d'un bassin de décantation d'une capacité de 120 m³ pour la gestion des eaux pluviales.
- Création d'une rampe d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) à l'entrée du bâtiment.
- Trottoir en béton balayé.
- Réfection de la voirie sur 450 m².



ON S'AMUSE BIEN À ALLAUCH



Bien que le temps n'ait pas toujours été clément, le carnaval était au rendez-vous. Les enfants des écoles d'Allauch ont pu faire tourner les confettis et danser dans leurs très beaux déguisements.



L'édition 2016 du Carnaval allaudien a de nouveau vibré au rythme de la samba. Avant de brûler Caramentran, petits et grands ont paradé dans les rues du village dans une ambiance follement carnavalesque !



Rencontres annuelles de Rugby : durant 3 jours, du 14 au 17 mars, 740 élèves, du CE2 au CM2, ont participé à cette aventure rugbyistique. Drop, placage, mêlée... en attendant la prochaine coupe du monde de rugby au Japon, le ballon ovale fera rage au stade de Pié d'Autry.



Du CP au CM2, les élèves des écoles allaudiennes ont, tour à tour, participé au reboisement de nos belles collines. Durant trois mois (de février à fin avril) les enfants ont été sensibilisés à l'environnement. Une initiative de la Ville d'Allauch avec l'amicale et précieuse participation des membres du Comité Communal des Feux de Forêt (C.C.F.F.).



Chouette, un potager dans mon école !

Pendant 10 jours, les agents des Espaces Verts de la Ville d'Allauch ont préparé, labouré, délimité... les surfaces de terre disponibles dans les écoles. Aujourd'hui, tomates, fraises et autres courgettes fleurissent déjà les cours de récréation. Sur cette photo, les élèves de moyenne/grande section de l'école maternelle Simonne Charlet (La Pounche) se sont essayés à l'art du jardinage. Mais qui va arroser mon potager pendant les vacances ? Pas d'inquiétude, durant les mois de juillet et août l'arrosage est assuré par les Espaces Verts de la ville.

SÉCURITÉ

BONS RÉFLEXES

VOUS ÊTES ABSENTS CET ÉTÉ ? PENSEZ À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES !

*Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez
pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ?
Vous pouvez demander à la police de surveiller votre domicile !*

Pour en bénéficier il suffit, avant de quitter votre domicile pour les vacances, d'alerter la Police Nationale (Tél.: 04 84 35 35 80) et de communiquer vos dates de départ et de retour.

Des patrouilles de police seront chargées d'organiser des rondes autour de votre logement pour dissuader les voleurs et repérer éventuellement des éléments inhabituels (individus et véhicules suspects, volets et portails ouverts, fenêtres cassées, ...)

Cette démarche ne protège pas à 100% d'éventuels cambrioleurs, mais peut les prévenir.

Contre les cambriolages ayez les bons réflexes :

- Pensez à verrouiller portes et fenêtres ; changer les serrures en cas de vol ou de perte de clés ; ne pas

inscrire son nom et son adresse sur le trousseau de clés ; éviter de laisser les clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres :

- Ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent ; répertorier les objets de valeur et noter les numéros de série des carnets de chèque.
- En cas de longue absence: mettre en lieu sûr bijoux, argenterie, objets de valeur et objets d'art.

De manière générale, il convient de laisser une apparence habituelle à l'habitation. Pour cela, n'hésitez pas à demander à une personne de votre entourage d'ouvrir et fermer les volets chaque jour, et de relever le courrier.

Une urgence, composez le 17 ou le 112
Police Nationale : 04 84 35 35 80
Police Municipale : 04 91 10 49 07



LA SÉCURITÉ POUR LES ALLAUDIENS

ALLAUCH : 1 policier municipal pour 1 000 habitants

MARSEILLE : 1 policier municipal pour 2 000 habitants

PLAN-DE-CUQUES : 1 policier municipal pour 3 000 habitants

Allauch est la première commune des Bouches-du-Rhône à avoir installé de la vidéoprotection.



QUESTIONS À... CHARLES DALMASSO

Adjoint délégué à la Sécurité des Biens et des Personnes

Comment se situe Allauch, en terme d'effectifs de police, par rapport aux villes voisines ?

Les chiffres montrent que la Commune fait un effort particulier en terme d'effectif pour assurer la sécurité des Allaudiens. Nous nous plaçons même devant Marseille et Plan-de-Cuques.

Concrètement quels sont les moyens mis en oeuvre à Allauch en matière de sécurité ?

La police municipale est composée de 19 policiers municipaux, 8 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Des actions précises sont menées : des rondes de nuit, deux brigades motorisées ou encore l'extension du nombre de caméras de vidéo protection, des actions de prévention... Comme vous pouvez le constater, la baisse de la délinquance sur notre Commune n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une politique dynamique basée sur la sécurité et la qualité de vie des administrés.

TRAVAUX

ÉQUIPEMENT

PISCINE MUNICIPALE DES TRAVAUX DE GRANDE ENVERGURE

*Cet équipement sera fermé pour une durée de huit mois
à compter du 15 septembre.*



L'actuelle piscine municipale offre à ses usagers, depuis bientôt 40 ans, tous les plaisirs de la natation quelle que soit la saison. Inaugurée le 14 février 1977, la piscine «Caneton» (piscine couverte) avec sa plage extérieure et sa pataugeoire et la piscine d'été avec solarium construite en 1987, connaissent immédiatement un énorme succès.

Chaque année, cet équipement public faisait l'objet d'améliorations afin de répondre aux normes sanitaires et de sécurité obligatoires, mais également de quelques innovations comme la création d'une buvette ou encore la réalisation de fresques murales. Mais aujourd'hui, pour répondre à une demande croissante en dehors de la pratique scolaire et associative, il était nécessaire de restructurer et moderniser complètement ces équipements. C'est pourquoi la Municipalité a décidé d'entreprendre une réhabilitation d'envergure afin de moderniser la piscine d'Allauch à l'architecture typique des années 70-80.

Ainsi, la piscine municipale fermera ses portes au public au 15 septembre pour huit mois de chantier. Au terme des travaux de réhabilitation, le site présentera un tout autre visage permettant à ses usagers (grand public et associations) de bénéficier d'installations plus modernes, entièrement rénovées et sécurisées parfaitement adaptées à la pratique des diverses activités de natation.

La rénovation de la piscine municipale s'attachera à procéder à la mise en conformité de la piscine «Caneton» (piscine couverte).

VISITE GUIDÉE DU NOUVEAU PROJET

Les aménagements prévus pour la piscine couverte consistent en la réhabilitation et la mise en conformité des vestiaires (avec la création de vestiaires collectifs et publics y compris les sanitaires), hall, pédiluve, bassin intérieur et plage, locaux du personnel, locaux techniques (chauffage, traitement de l'air, électricité, plomberie, etc...), extérieurs et abords immédiats de la piscine

Le projet prendra également en compte des contraintes d'ordre général et en particulier le respect de la réglementation en termes de sécurité, d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et d'hygiène.

COÛT DE L'INVESTISSEMENT

1 625 000 € HT dont 975 000 € de subventions du Conseil Départemental, dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental d'Objectifs.



QUESTION À...

MAURICE ATTIAS

Adjoint délégué aux Sports

Dans un premier temps, vous aviez annoncé une fermeture du 1er juin 2016 à janvier 2017. Aujourd'hui, la fermeture se fera après l'été. Pour quelle raison ?

En effet, nous vous avons annoncé la fermeture de la piscine dès juin 2016 et pour une durée de 8 mois, délais indispensables à la bonne marche des opérations de rénovation de cet équipement si apprécié de la population. Or, la complexité technique de ce dossier est telle, qu'un délai plus important de mise au point du chantier, avant démarrage effectif des travaux, s'avère nécessaire pour synchroniser toutes les opérations.

Ainsi, face à cet imprévu, la Municipalité a décidé de reporter ce chantier de septembre 2016 à Avril 2017. A la grande joie de toutes et tous, les deux bassins de la piscine municipale seront accessibles durant la période estivale, et ce à compter du 15 juin.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENCO-DE-BOTTE CHÂTEAU-GOMBERT



Dans le cadre de la construction du nouveau poste «source électrique» de Château Gombert, le R.T.E. (Réseau de Transport d'Electricité) réalisera dans le courant du mois de septembre 2016, des travaux pour l'implantation de lignes 225 000 volts sous l'avenue de Provence.

Ces lignes assureront de manière bilatérale, l'alimentation de ce nouveau poste depuis Enco-de-Botte et, en cas de défaillance du réseau haute tension, l'alimentation du poste d'Enco-de-Botte depuis celui de Château Gombert, sécurisant ainsi la desserte électrique de notre Commune.

Outre ces lignes 225 000 volts, le réseau 20 000 volts de la Commune sera couplé avec celui en provenance de Château-Gombert pour permettre la distribution de tout ou partie de notre territoire si les unités de transformation situées à Enco-de-Botte venaient à avoir une défaillance, complétant ainsi le dispositif de sécurisation de nos installations électriques.

Le coût de création de ces 2 lignes 225 000 volts est estimé à 14,5 millions d'euros TTC.

Afin de limiter les nuisances sur la circulation, la Commune a obtenu du R.T.E. que les travaux soient réalisés en maintenant les 2 voies de circulation

sur l'avenue de Provence. Pour cela, l'entreprise mandatée interviendra de nuit pour retirer les îlots centraux, mettre en place des séparateurs béton pour sécuriser la circulation et constituer un marquage temporaire sur les voies déviées. L'ensemble des travaux de construction de ces lignes sera ainsi réalisé sur un espace complètement séparé de la circulation.

Le quartier d'Enco-de-Botte devrait également être concerné par la création d'une ligne 20 000 volts reliant l'usine électrique au quartier des 3 Lucs, en passant par le boulevard d'Enco-de-Botte. Là encore, Allauch a réussi à imposer à E.R.D.F. (Électricité Réseau Distribution France) de grouper ce chantier avec celui du Réseau de Transport d'Electricité, de manière à n'avoir qu'un seul chantier sur ce secteur.

Dès la fin des travaux, la mise en place des îlots centraux et la réfection de l'enrobé des voies de circulation impactées par les travaux seront effectués par le Réseau de Transport d'Electricité.

Nous espérons que les efforts de coordination et de programmation mis en place par la Commune, le R.T.E. et l'E.R.D.F. permettront de limiter au maximum la gêne occasionnée par ces travaux indispensables à la sécurisation de notre réseau de distribution électrique et qui **devraient débiter dans le courant du mois de septembre 2016.**

RÉFECTION ENROBÉ BOULEVARD GEORGES RISLER

Fin janvier 2016, les services communautaires ont procédé à la réfection de l'enrobé du Boulevard Georges Risler, pour un montant de 57 000 €.

LE CLUB HOUSE DE PIÉ D'AUTRY A FAIT PEAU NEUVE

Une opération de rénovation des locaux du Club House a été engagée rendant les locaux plus agréables pour ses usagers. Les travaux réalisés ont consisté en la réfection du sol, la mise en peinture (intérieur/extérieur), la réalisation de cloisons, la reprise du réseau électrique, la création d'un WC pour personnes à mobilité réduite et la réalisation d'un faux plafond. Coût de l'opération : 60 000 € TTC.

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ ECOLE DE PIÉ D'AUTRY ET CARREFOUR DES RASCOUS/LA PAGERIE

Les périmètres scolaires sont des zones qui nécessitent des aménagements spécifiques pour une sécurité optimale. Ainsi, durant les vacances de février 2016 un aménagement sécuritaire aux abords de l'école de Pié d'Autry a été réalisé.

Les services communautaires ont donc procédé à la réalisation d'une signalisation horizontale et à la pose de balises de type J11 (balises souples) pour concilier sécurité et stationnement. De plus, des ralentisseurs de type coussin berlinois ont été posés en amont de l'intersection du Chemin de la Pagerie, en provenance de la piscine municipale, ainsi que dans le Chemin des Rascous, en raison de la réglementation en vigueur. La signalisation horizontale a également été renforcée du chemin de la Pagerie, au niveau du virage d'accès à la clinique et à la Résidence «Horizon Allauch», afin de sécuriser cette intersection.

OUVERTURE DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DES GONAGUES LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2016

Les travaux du groupe scolaire des Gonagues touchent à leur fin. Les bâtiments sont en cours de finition et le chantier devrait être totalement terminé vers la fin du mois de juin.

A la rentrée scolaire du 1er septembre 2016, l'école accueillera 5 classes élémentaires et 3 classes de maternelle, soit une classe par niveau.

Si ce nouvel établissement permettra d'accueillir de nouveaux élèves arrivés dans la commune, l'objectif premier est de réduire le nombre d'élèves du groupe scolaire du Logis-Neuf qui accueille aujourd'hui près de 650 élèves.

Avec un effectif réduit dans les classes, le réfectoire et les abords des écoles, les conditions d'accueil, d'enseignement et de circulation seront bien meilleures.

La carte scolaire a donc été réactualisée afin de rééquilibrer les effectifs en fonction des lieux de résidence des élèves. Ainsi, pour la rentrée prochaine, près de 220 élèves du Logis-Neuf feront leur rentrée dans les nouveaux locaux.

L'école s'est dotée, pour les maternelles, d'un atelier d'art plastiques, d'un dortoir, d'une bibliothèque illuminée par un jardin d'hiver et d'une grande salle d'activités.

Quant à l'élémentaire, outre ses classes donnant directement dans la cour, chaque classe sera dotée d'un tableau numérique et tous les élèves auront à leur disposition 15 tablettes numériques connectées. Ils seront ainsi les utilisateurs de la 1ère école numérique de la commune.

Dans le projet de cette école, un accent particulier a été mis sur la qualité des matériaux et l'éclairage des salles de classe. Elle a également été conçue en intégrant les technologies environnementales comme des panneaux solaires mais aussi un système de ventilation et d'aération permettant de maintenir une température intérieure régulière en hiver comme en été.

Cet établissement scolaire va également coexister avec une structure socioculturelle et sportive qui pourra être utilisé hors du temps scolaire par des associations.

L'ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE À ALLAUCH, ÇA SE PRÉCISE !

Les travaux du local qui abritera l'installation du Nœud de Raccordement Optique (N.R.O.) sont désormais terminés. Les équipements permettant le déploiement de la fibre sur la Commune devraient être mis en place courant juillet. Les artères optiques et les armoires de rue sont en cours d'installation sur la commune par SFR dans le cadre de son programme de déploiement de la fibre dans les zones de moyenne densité.

Toutefois, si SFR est le maître d'œuvre de ces travaux, dès la fin du raccordement les administrés seront libres de choisir leur opérateur fibre.

Pour l'heure, il nous faudra être patients. L'arrivée de la fibre va encore prendre un peu de temps, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ces travaux.



LYCÉE

LE TRAVAIL PRÉPARATOIRE SE POURSUIT



Le projet du prochain lycée à Enco-de-Botte



QUESTIONS À... MAURICETTE DROUOT

Adjointe déléguée à l'éducation, les affaires scolaires, le collège et le lycée

Certains semblent ne plus croire à la réalisation du lycée à Allauch. Pourriez-vous nous indiquer où en est ce projet ?

L'absence d'activité sur le site ne signifie pas que le dossier du lycée n'avance pas. Nous suivons au quotidien l'avancement de ce projet et les grandes lignes de la programmation sont définies et des études ont déjà débuté.

Quelles types d'études ont déjà été réalisées ?

Entre janvier et février 2016, des sondages de sols ont été réalisés. Dans la même période, il y a aussi deux sociétés qui ont fait des reconnaissances de réseaux et des relevés géomètres complémentaires.

Quelles sont les principales échéances à venir ?

Entre février 2016 et mars 2017 se dérouleront les différentes phases d'études et de consultation des entreprises. Là encore, il n'y aura pas d'activité visible sur le site d'Enco-de-Botte.

Le démarrage des travaux devrait se faire en mars/avril 2017, pour environ 2 ans de chantier.

La réception des travaux est prévue pour avril 2019.

ENVIRONNEMENT

SENSIBILISATION

LE RECYCLAGE DU VERRE S'ACCÉLÈRE

En lançant une campagne de sensibilisation sur le tri des emballages en verre, Aix Marseille Provence remobilise ses habitants autour de ces emballages recyclables à l'infini, encore trop présents dans la poubelle des ordures ménagères.

En 2014, les habitants d'Allauch ont chacun trié plus de 12.5 kg d'emballages en verre soit l'équivalent de 562 000 bouteilles qui ont ainsi pu être recyclées.

Notre commune compte encore trop d'emballages en verre dans les ordures ménagères.

En termes d'impact environnemental, les bouteilles, pots et bocaux en verre triés redeviennent, grâce au recyclage, un emballage en verre, et ce à l'infini. Il permet de :

- Préserver les ressources minérales naturelles non renouvelables (sable par exemple).
- Economiser de l'énergie.
- Réduire les rejets de CO2.
- Eviter l'incinération ou la mise en décharge.

Plus de 60 % de la matière première utilisée par les verriers est du calcin (recyclé issu de la collecte, trié et débarrassé de ses impuretés). Le traitement et le recyclage des emballages en verre sont effectués dans une logique de proximité.

35 COLONNES POUR LE TRI DU VERRE RÉPARTIES SUR LA COMMUNE

Huit nouvelles colonnes viennent renforcer le parc de colonnes pour le tri du verre sur la commune.

Nouveaux emplacements :

- Chemin de Saint-Jean, à proximité de la voie d'accès au Tennis Club
- 213, boulevard Marcel Sauvaire
- Avenue Jean Moulin, restaurant Lou Mazet
- Chemin de Mimet / service environnement
- Chemin des Cigales / Chemin des Rascous
- Chemin Antoine Camoin / copropriété Le Provence
- Boulevard Ange Martin / lotissement la Louise
- Route Enco-de-Botte / boulevard André Maurin

Retrouvez l'ensemble des équipements de tri disponibles sur notre territoire sur l'application guide de tri MAMP et sur www.marseille-provence.fr.

TRI DU VERRE : QUELQUES RAPPELS

Dans le conteneur à verre, on dépose : uniquement les emballages en verre (les bouteilles et flacons en verre, pots et bocaux de conserve).

La vaisselle, les verres à boire, la porcelaine, la faïence, la céramique, les ampoules, les plats en verre, les miroirs... sont à jeter à la poubelle ou en déchetterie. Les dépôts de verre dans les conteneurs sont à effectuer à des horaires permettant de limiter les nuisances pour les habitants.

Enfin, si un conteneur est plein, signalez le sur l'application pour téléphone mobile «Engagé au quotidien» disponible sur les stores ou sur le site internet www.marseille-provence.fr ou en appelant le 0800 94 94 08 (Numéro vert).



RECYCLEZ VOS TEXTILES USAGÉS !

Tous les ans, chaque Français se sépare d'environ 17 kg de vieux vêtements, soit environ 700 000 tonnes par an !

Des colonnes de collecte textiles ont été implantées, depuis 2 ans, sur la commune, permettant ainsi le dépôt de tous vêtements, chaussures, linge de maison et maroquinerie.

Voici pour rappel les sites où elles sont implantées :

- Chemin de Saint Jean, Zone d'Activités de Fontvieille
- Avenue du Vallon Vert, sur le parking du Collège Yves Montand
- Avenue du Général Montsabert
- Chemin de la Pagerie, au niveau du terrain de sport

Un bon geste à adopter afin de réduire ses déchets !



QUESTION À...

PAULE JOUVE

Élue au Conseil de Territoire déléguée à la Propreté

Quels sont les moyens mis en place pour sensibiliser la population au tri sélectif ?

Avec ces 8 nouvelles colonnes pour le tri du verre, Allauch dispose de nombreux équipements pour recycler papier, carton, métal, plastique, verre et également textile.

La préservation de l'environnement est l'affaire de tous.

Les Allaudiens participent déjà activement à la collecte sélective, ces nouveaux points d'apport vont nous permettre d'amplifier encore ce mouvement.

UN DOMAINE DÉPARTEMENTAL SUR LE TERRITOIRE D'ALLAUCH



Sur les 5032 hectares que constituent le territoire d'Allauch, 4000 hectares sont des collines dont 1500 occupés par le Domaine de Pichauris. Longtemps propriété privée, en 2005, Roland Povinelli demande au Conseil Général d'en faire l'acquisition dans le cadre de la politique de préservation de la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels. Cette opération permet aux Allaudiens de conserver un patrimoine naturel exceptionnel, entretenu par le Département, empêchant ainsi toute opération immobilière.

Aujourd'hui, le Domaine de Pichauris accueille chaque week-end, de nombreuses familles qui peuvent profiter d'un cadre magnifique. A certaines périodes de l'année, les amoureux de Pagnol peuvent profiter de randonnées théâtrales présentées par des acteurs talentueux de la compagnie «Dans la Cour des Grands».

Si beaucoup d'entre vous se baladent à Pichauris, peu en connaissent son histoire et ses richesses. Nous vous invitons à les découvrir.

PICHAURIS : UNE VIEILLE HISTOIRE

Il y a quelques siècles, les seigneurs percevaient des taxes sur les voyageurs qui circulaient sur ce chemin. Les mêmes différends, qui opposaient Comtes et Evêques, existaient pour la possession des Châteaux de ce domaine.

En effet, les revenus perçus grâce aux péages, étaient très convoités. Pour mettre fin à cette situation, c'est finalement le Marquis Pierre d'ALBERTAS, inféodé aux Evêques de Marseille, qui prit définitivement possession des lieux en 1357, et ce pratiquement jusqu'au début du XX^{ème} siècle, date à laquelle le Domaine de Pichauris fut vendu aux derniers propriétaires. Pendant 2 ans (1791-1793), Pichauris fut rattaché à Peypin car les habitants fréquentaient plus facilement son église.

C'est à la suite d'une pétition des habitants que le Domaine retourna dans le giron d'Allauch. Il est à noter que le Four à Chaux et la Plâtrière fonctionnèrent jusqu'en 1930. On retrouve même des traces d'une verrerie au début du XX^{ème} siècle.



Avec leurs randonnées théâtrales, la Compagnie « Dans la Cour des Grands » participe à faire vivre et connaître le Domaine de Pichauris. C'est la raison pour laquelle, la Municipalité a décidé de lui apporter son soutien et une aide financière.

D'OÙ VIENT LE NOM DE PICHAURIS ?

L'étymologie du nom est controversée et diverge selon les historiens qui se sont intéressés à la question. C'est dans un acte du 30 janvier 1254 que l'on trouve l'appellation "Castrum Podii Auri" : Castrum, c'est le château ; Podii, c'est une éminence. Des divergences apparaissent sur Auri : pour les uns, Auri serait la couleur de l'or qui rappellerait les pierres ferrugineuses ayant servi à la construction du Château. Pour d'autres, Auri serait également la couleur de l'or, mais représentant cette fois-ci, les genêts qui couvraient les collines. Enfin pour certains, Auri signifierait le côté du levant, l'Est. Cette dernière analyse semble être la plus probable.

PICHAURIS : UNE RICHESSE ÉCOLOGIQUE REMARQUABLE

Le domaine de Pichauris, d'une superficie de plus de 1 300 hectares, où le Jarret prend sa source, est situé

au nord-est de la commune d'Allauch, en position de belvédère, à 12 kilomètres au nord-est de Marseille. Il avoisine les communes de Peypin, Roquevaire, Aubagne, Cadolive, Mimet, Saint-Savournin et Marseille. Cette propriété offre un paysage pittoresque où se côtoient des falaises abruptes et de doux vallonnements.

Cette grande zone naturelle présente des richesses écologiques remarquables par rapport aux collines environnantes : le taux d'humidité, la profondeur du sol et l'écoulement d'un cours d'eau temporaire favorisent le développement d'espèces rares dans notre région.

En effet, sa végétation offre un net contraste entre l'adret « à garrigues dégradées » et l'ubac où se développent de magnifiques feuillus (chêne vert, peuplier blanc et noir..).

CONDITIONS D'ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS

- Du 1^{er} juin au 30 septembre, la circulation des personnes dans les collines d'Allauch est strictement réglementée, par arrêtés Préfectoral et Municipal. Des niveaux de risques sont déterminés chaque jour par la Préfecture (orange, rouge ou noir).
- Du 1^{er} juin au 30 juin inclus et du 2^{ème} dimanche de septembre jusqu'au 30 septembre inclus, l'accès aux massifs forestiers est autorisé toute la journée en niveau de risque orange ou rouge et strictement interdit en niveau noir.
- Du 1^{er} juillet jusqu'au 2^{ème} samedi de septembre inclus, l'accès aux massifs forestiers est autorisé de 6h à 11h uniquement en niveau de risque orange ou rouge et strictement interdit en niveau noir.

Pour connaître les conditions d'accès aux massifs forestiers et notamment le niveau de risque, vous pouvez téléphoner à la Maison du Tourisme Louis Ardissonne au 04 91 10 49 20 ou 0811 20 13 13 ou sur les sites : mprovence.fr ou bouches-du-rhone.gouv.fr

COLLINES

GROS PLAN

NOS COLLINES SOUS PROTECTION RAPPROCHÉE

Allauch possède un patrimoine naturel exceptionnel : les deux tiers de son territoire sont composés de collines qu'il convient de sauvegarder et de protéger. La surveillance des massifs forestiers, durant la période à risque, est donc un élément essentiel qui nécessite une organisation et une mobilisation toute particulière.





GROS PLAN SUR LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR LA COMMUNE POUR CET ÉTÉ

SERVICE « PROTECTION DES COLLINES »

Une patrouille de surveillance composée de deux agents du service «Protection des Collines» vient en renfort du Comité Communal Feux de Forêts (CCFF), lors des jours à risques, de 13h00 à 19h00.

RECRUTEMENT DE VACATAIRES

Durant tout l'été, des vacataires surveillent, par binôme, les collines depuis les vigies Notre-Dame des-anges et Tête Rouge.

Le coût des 16 vacataires s'élève à environ 50 000 €, la Commune a sollicité une subvention au Conseil

Régional dans le cadre du dispositif « Assistants à la Prévention et à la Surveillance des Incendies de Forêt» (APSIF).

PATROUILLE D'INTERVENTION EN VÉHICULE 4X4 PORTEUR D'EAU

Une convention est passée avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour une mise à disposition d'un véhicule équipé par 2 sapeurs-pompiers pour surveiller les secteurs périurbains difficiles d'accès pour les camions de grande capacité (Les Bellons, le Peynaou, Montespín, l'Oasis, Les Maurins...).

Ce véhicule patrouille toute la journée sur la Commune, du 4 juillet au 18 septembre inclus, pour un coût de 16 621 € TTC.



LES BÉNÉVOLES DU CCFE

En fonction de leur disponibilité, les bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts assurent des patrouilles en véhicule 4X4, des vigies ainsi que des patrouilles VTT et équestres.

Si vous souhaitez intégrer le CCFE pour y effectuer des vigies, des patrouilles équestres, vous impliquer dans la surveillance et la protection de notre patrimoine naturel... vous pouvez contacter le Service Protection des Collines au 04 86 67 46 70.

Les travaux réalisés dans les espaces exposés au risque d'incendie (massifs forestiers + une surlargeur de 200 m autour des massifs forestiers), définis par l'Arrêté Préfectoral n°2013343-0007 du 6 décembre 2013, sont réglementés, du 1er juin au 30 septembre :

En niveau orange, les travaux sont autorisés toute la journée à condition que les entreprises ou propriétaires

prennent à leur initiative toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du chantier vis-à-vis du risque d'incendie.

En niveau rouge, les travaux sont autorisés de 5 heures à 13 h sous réserve que les moyens et dispositifs de sécurité, prévus à l'annexe 1 de l'Arrêté Préfectoral, soient mis en oeuvre par l'entreprise ou le propriétaire. La Commune doit être informée des travaux réalisés en niveau rouge.

En niveau noir, toute activité est suspendue. Le chantier doit être mis en sécurité.

Pour connaître les niveaux de risque journalier, vous pouvez téléphoner au 0811 20 13 13 ou consulter le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : www.bouchesdurhone.pref.gouv.fr



QUESTION À... NATHALIE COUTENET

Elue déléguée à la Protection des Collines

Des dispositifs spécifiques sont mis en place durant l'été, qu'en est-il de la préservation de nos massifs forestiers le reste de l'année ?

La protection des collines implique une vigilance particulièrement accrue durant la période estivale. Pour autant, elle ne se limite pas à cette seule période. Toute l'année, la commune veille à l'entretien, la préservation et la sauvegarde de notre riche patrimoine naturel. Travaux, débroussaillage, sensibilisation auprès des écoliers... tout est fait pour que le joyau que constituent nos collines reste intact.

Allauch

MAGAZINE N° 122 • SUPPLEMENT • JUIN 2016

ACTUALITÉS

URBANISME ET
LOGEMENTS
SOCIAUX
A ALLAUCH

SOMMAIRE

URBANISME

Une urbanisation maîtrisée favorisant le bien vivre

p.III

LE MOT DU MAIRE

Le contrat de mixité sociale

p.V

COURRIER AU PRÉFET

p.VI



ÉDITO

L'urbanisme et la gestion des sols participent à l'identité de notre commune.

En effet, si nous n'avions pas mené une politique maîtrisée et raisonnable en matière d'urbanisme, Allauch compterait aujourd'hui trois à quatre fois plus habitants. Nous sommes un peu plus de 21 000 habitants, ce qui représente une progression de 250 Allaudiens par an depuis une quarantaine d'années. Nous avons su faire évoluer notre territoire et la population tout en conservant notre environnement et notre qualité de vie. Aux portes de Marseille, c'est suffisamment rare pour le souligner.

Aujourd'hui, les choses ont changé. La loi Solidarité Renouvellement Urbain de 2000, et une législation récente, nous imposent de construire 25% de logements sociaux à l'horizon 2025. Nous sommes très éloignés de cet objectif. Pour rattraper ce déficit, le Préfet

demande à la commune de signer un Contrat de Mixité Sociale avec l'Etat et la Métropole. Si nous ne le faisons pas, le Préfet se substituera à la Commune pour construire des logements sociaux et pourrait multiplier par 5 les pénalités déjà payées par la Commune et par là-même augmenter considérablement nos impôts.

Le Conseil Municipal a voté la signature du Contrat de Mixité Sociale en recherchant les meilleures conditions pour garantir à la population allaudienne la préservation de son cadre de vie en conservant la maîtrise de son évolution démographique.



Jean Naya
*Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme*

UNE URBANISATION MAÎTRISÉE FAVORISANT LE BIEN VIVRE



Allauch a une superficie de 5032 hectares, dont 4000 de collines. L'ensemble des collines est classé en zone naturelle, donc inconstructible. Dans les années 60, tous les organismes d'Etat prévoient 60 à 80 000 habitants à Allauch. Aujourd'hui, il y a 21 543 Allaudiens. Ce qui représente une progression de 250 habitants par an depuis 40 ans.

Cette urbanisation maîtrisée est le résultat d'une volonté politique qui a permis :

1 De limiter de manière raisonnable le nombre d'habitants, en ouvrant de façon maîtrisée des zones constructibles. En 2016, Allauch a un habitat à taille humaine qui permet d'intégrer progressivement les nouveaux arrivants.

2 De protéger l'environnement et le cadre de vie des Allaudiens. En refusant l'implantation d'infrastructures qui auraient dénaturé l'identité même d'Allauch (industries polluantes, autoroutes, grands ensembles déshumanisés...), les municipalités, conduites par Roland POVINELLI, ont fait du bien vivre à Allauch, l'élément central de leur action.

Allauch est la seule commune limitrophe de Marseille à avoir conservée ses coupures vertes avec la grande ville, continuant ainsi à assurer la pérennité de son identité. D'où que nous arrivions, de la route des 4 saisons, des 3 Lucs, de la Croix Rouge..., les visiteurs sont agréablement étonnés par ces espaces verts préservés.

3 De réaliser des équipements publics répondant à l'évolution de la population (crèches, halte-garderie, équipements sportifs, culturels, scolaires ...) tout en contenant la pression fiscale.



UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DES LOGEMENTS

Les différents Plans d'Occupation des Sols (aujourd'hui Plan Local d'Urbanisme) votés depuis de nombreuses années n'ont eu qu'un seul but : préserver le cadre de vie par un développement harmonieux et équilibré de l'habitat.

Cette volonté s'est traduite par la réserve d'emplacements destinés à accueillir des logements de qualité, parfaitement intégrés à leur environnement et accessibles au plus grand nombre.

Dans un souci de préserver notre qualité de vie, la Municipalité a toujours refusé la construction de barres de béton concentrées dans des quartiers « ghettos ».

Les conséquences de cette politique de préservation de notre cadre de vie et de notre qualité de vie ne pouvaient être anticipées et se sont traduites par une hausse des prix du foncier et de l'immobilier.

LA LOI SOLIDARITÉ RENOUVELLEMENT URBAIN

Le 13 décembre 2000, la loi relative à la Solidarité et Renouvellement Urbain (S.R.U.) était promulguée, changeant profondément les règles du jeu en matière d'urbanisme. Elle avait pour but de promouvoir un aménagement de l'espace plus soucieux du développement durable et d'inciter les collectivités locales compétentes en matière d'habitat à exprimer plus clairement leurs projets de développement.

L'article 55 de cette loi impose "aux communes de plus de 3.500 habitants (et de plus de 1.500 habitants en Ile-de-France), incluses dans une agglomération de plus de 50.000 habitants et comprenant au moins une commune de plus de 15.000 habitants", de construire des logements sociaux pour atteindre le seuil de 20% des résidences principales, en vingt ans maximum.

En janvier 2013, une nouvelle loi « relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social » vient accentuer la loi SRU. En effet, cette dernière impose aux communes 25% de logements locatifs sociaux à l'horizon de 2025.

Au 1^{er} janvier 2015, il manquait donc 1645 logements sociaux à Allauch. Face à cette carence, l'État a voulu nous imposer la construction de plus de 400 logements sociaux d'ici la fin de l'année 2016. IMPOSSIBLE.

En effet, la réalisation de logements sociaux nécessite des terrains pour les accueillir. C'est une évidence et à Allauch nous n'en disposons pas suffisamment. Mais surtout, recevoir des nouveaux Allaudiens engendre la création et l'entretien d'équipements : crèche, équipements sportifs, routes, écoles ...

LE CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE UNE UTOPIE DE TECHNOCRATES, ÉLOIGNÉS DE LA RÉALITÉ

La loi Solidarité Renouvellement Urbain, votée par le gouvernement Jospin, nous a contraint dans un premier temps à réaliser 20%, puis aujourd'hui, 25% de logements sociaux. Dans la mesure où les services préfectoraux estiment que nous n'avons pas assez de logements sociaux, nous devons rattraper notre retard.

Or, à Allauch en 40 ans, nous sommes passés de 11 200 habitants à un peu plus de 21 000 alors que des organismes sérieux prévoyaient 60 à 80 000 habitants. La preuve est ainsi faite que je n'ai jamais été un grand bâtisseur, et j'en suis fier car si Allauch devait compter 70 000 habitants, ce ne serait plus Allauch telle que nous l'aimons.

Depuis de nombreuses années, j'ai décidé de développer un habitat de petits logements en lotissement, un habitat à taille humaine.

Dans ce contexte, il était donc difficile de construire du logement social avec un habitat essentiellement pavillonnaire.

Au regard de la loi, nous devrions avoir 1645 logements sociaux, nous en avons, aujourd'hui, 470 !

Avec le Contrat de Mixité Sociale que nous impose l'Etat, il faudrait que nous réalisions 800 logements sociaux d'ici 2020. Cela est impossible !

Déjà face à cette contrainte, j'avais adressé un courrier, que vous trouverez ci-après, au Préfet lui indiquant qu'au regard des difficultés rencontrées à réaliser des logements sociaux, Allauch ne souhaitait plus, dans l'immédiat, modifier le Plan Local d'Urbanisme.

Une Commune qui est propriétaire de terrains peut réaliser des immeubles avec 25% de logements sociaux.

Nous, nous n'avons pas de terrains municipaux. Par ailleurs, les propriétaires qui disposent de grands terrains sur Allauch ne souhaitent pas les vendre au prix du marché. Pour construire, il est donc nécessaire de s'engager dans une procédure d'expropriation.

Les services de l'Etat, services Préfectoraux et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, verront combien il est facile d'exproprier. Je leur souhaite donc bon courage pour atteindre les objectifs fixés par ce Contrat de Mixité Sociale, moi j'en suis dans l'impossibilité.

Autre situation ubuesque : les Maires réalisent des logements qui ne peuvent être attribués à leurs administrés. C'est vraiment un comble !

Et enfin, depuis le 1er janvier 2016 nous sommes, hélas, dans la Métropole. C'est elle qui décidera du Plan Local d'Urbanisme.

Cela fait des années, que je dis et j'écris, que nous devons nous battre contre la Communauté Urbaine en son temps et la Métropole dernièrement. J'ai même été le seul candidat à aborder le sujet durant la campagne des municipales en 2014. Malheureusement, l'importance de ce combat a été négligé.

Quand certains en prendront conscience, il sera trop tard. Des secteurs que j'ai souhaité protéger, comme les terrains agricoles, seront construits d'immeubles de sept ou dix étages et il n'y aura plus de coupures vertes avec Marseille. Nous serons devenus le 17^{ème} arrondissement de Marseille.

Tout cela démontre la méconnaissance, ou pire l'inconscience, de technocrates et de donneurs de leçons, éloignés de la réalité de terrain.

Roland POVINELLI
Maire d'Allauch

COURRIER AU PREFET

DEPARTEMENT DES
BOUCHES DU RHONE



MAIRIE D'ALLAUCH

Allauch, le 20 FEV. 2015

Monsieur Michel CADOT
PREFET DE LA REGION PACA, DE LA
ZONE DE DEFENSE SUD ET DES
BOUCHES DU RHONE
Hôtel de la Préfecture
Boulevard Paul Peytral
13006 MARSEILLE

Ref : GP/TB/346116

Objet : Urbanisme sur Allauch – Elaboration PLU

RAR n° 1A 041 845 1180 2

Monsieur le Préfet,

Je reviens vers vous suite à notre réunion du 25 juillet 2014.

Comme j'ai pu vous l'indiquer par courrier du 4 septembre 2014, la commune d'Allauch ne cesse de démontrer une réelle volonté dans la construction des logements sociaux imposés par la loi SRU et ce malgré les pénalités supportées depuis 2002.

En 2012, le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des comptes soulignait déjà que « *compte tenu des contraintes relevées par les services de l'Etat dans la révision du PLU, la chambre constate que les objectifs légaux de logements locatifs sociaux ne pourront pas être atteints* ».

Aussi, malgré la bonne volonté de la Commune d'Allauch, l'engagement municipal apparaît vain.

Par ailleurs, compte tenu que toute nouvelle construction augmente par définition le quota de logements sociaux à produire sur la Commune, l'objectif des 25% est quasiment irréalisable. En effet, en maintenant notre objectif de mixité sociale à hauteur de 30 à 40 % de logements sociaux dans chaque nouveau projet immobilier, la commune ne pourrait atteindre les 25% légaux qu'à la condition qu'elle passe de 20 000 à 50 000 habitants d'ici les quinze prochaines années.

Or, les surfaces susceptibles d'accueillir des habitations sur la commune sont très limitées et ne permettront jamais d'atteindre ces objectifs.

Au regard des difficultés et contraintes rencontrées quotidiennement dans le cadre de l'application de la loi précitée, Allauch ne souhaite plus, dans l'immédiat, procéder à une révision de son Plan Local d'Urbanisme.

De plus, l'échéance prochaine d'un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale dépossédera Allauch de toute maîtrise de son urbanisme.

Aussi, la Commune souhaite anticiper cette situation, en vous rendant dès à présent maître de l'urbanisme sur la Commune.

Par conséquent, je souhaite désormais m'en remettre à vous ainsi qu'à vos services en vous confiant l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme afin que vous puissiez trouver les solutions les plus adaptées à notre Commune.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Le Maire,
Ancien Sénateur**



Roland POVINELLI

LA MAISON DU TOURISME

UN LIEU INCONTOURNABLE



La Maison du Tourisme Louis Ardissonne a été créée en juillet 2000 accompagnant ainsi la volonté de développement du tourisme à Allauch.

Cet espace est devenu en quelques mois un véritable repère pour les touristes arrivant sur la commune.

Ce service municipal, siège du Syndicat d'Initiative, propose aux visiteurs une palette de documentations sur Allauch bien sûr, mais aussi le Département, la Région PACA et même la France entière, partant du principe que ce lieu doit être aussi celui des Allaudiens qui souhaitent voyager.

Elle accueille, chaque année, de plus en plus de visiteurs venant essentiellement d'Allauch, de la région PACA, et des départements comme Paris ou le Rhône.

Les demandes spécifiques concernent en priorité les manifestations, le patrimoine et les randonnées.

La Maison du Tourisme propose à ses visiteurs de nombreux services de qualité :

- une importante documentation sur toute la région,
- un traitement personnalisé des demandes, qu'il s'agisse de renseignements touristiques (hébergement, randonnées, patrimoine, restaurants) ou de loisirs (manifestations traditionnelles, culturelles, sportives...),
- des informations sur les spectacles et manifestations de la région,
- l'organisation de visites guidées gratuites du Village

pour les groupes de plus de 15 personnes et pour les scolaires, sur réservation.

- la vente de cartes postales, posters, livres, topo randonnées, billetterie spectacles et Moulin Ricard.
- l'accompagnement des propriétaires de meublés ou chambres d'hôtes dans leur démarche pour faire classer leur logement.

La Maison du Tourisme est en effet l'unique point de vente physique des billets de spectacles allaudiens organisés par la ville (les places pour les spectacles estivaux sont également en vente, depuis le 1er juin, sur billetterie.allauch.com)

Labellisée Tourisme & Handicap depuis juin 2006 pour les handicaps moteur, mental et auditif, la Maison du Tourisme réserve un accueil chaleureux et personnalisé à chacun de ces visiteurs.

Jours et horaires d'ouverture de la Maison du Tourisme Louis Ardissonne, Esplanade des Moulins

Du lundi au dimanche

De juin à septembre inclus : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

D'octobre à mai inclus : de 9h à 12h00 et de 13h30 à 18h

Fermée les jours fériés

Téléphone : 04 91 10 49 20

E-mail : ot.allauch@visitprovence.com

Site : tourisme.allauch.com

MOUSTIQUE TIGRE, COMMENT SE PROTÉGER ?

Il existe différents types de moustiques, dont le moustique tigre (nom scientifique *Aedes albopictus*), il est de petite taille, environ un demi-centimètre, reconnaissable à sa silhouette noire et à ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes.

Comme les autres moustiques, seules les femelles piquent, elles pondent jusqu'à 250 oeufs et le développement des oeufs s'étend de 7 à 20 jours, selon la température.

Il est généralement en activité d'avril à novembre, en fonction de la température et de la luminosité. Au contact de l'eau, ses oeufs éclosent et donnent immédiatement naissance à des larves qui se transforment au bout de quelques jours, en moustique.

C'est pourquoi, afin de lutter contre la prolifération du moustique tigre, il faut agir au stade larvaire.

Adopter les bons gestes

La campagne de sensibilisation menée par le Ministère de la Santé contre le moustique tigre, baptisée «Adoptons les bons gestes», conseille différents moyens de protection :

- Bâcher ou recouvrir d'une moustiquaire les réserves d'eau (bassin, bidon, fût...).

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, car le moustique tigre se contente de peu pour proliférer

- une petite coupelle d'eau,
- une gouttière ébréchée lui suffit à faire son nid,
- enlever tous les objets abandonnés dans le jardin, sur la terrasse, qui pourraient servir de récipient d'eau,

- remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable pour ne pas permettre aux larves de se développer, le sable humidifié permet l'arrosage des plantes. Si vous ne mettez pas de sable, videz une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux, arrosoirs, pneus,

- Attention aux gîtes naturels : creux d'arbres, bambous cassés dont chaque tige brisée et creuse devient alors un réceptacle. Les vider.

- Entretien du jardin : élaguer, débroussailler, tailler, ramasser les fruits tombés et les déchets végétaux.

Les larves n'auront ainsi pas le temps de se développer.

Service sécurité :

04 91 10 49 75 - 04 91 10 48 47

www.invs.sante.fr - www.ars.paca.sante.fr/

www.adege.eu



QUESTION À...

ISABELLE LEVY

Adjointe déléguée à la Protection des Animaux

Existe-t-il un pic d'abandons d'animaux de compagnie durant les vacances ?

Chaque année, on estime encore à près de 80 000 le nombre d'animaux abandonnés, dont 80% au moment des départs en vacances. C'est la raison pour laquelle, il faut penser à préparer les vacances de votre animal suffisamment en amont : hébergement, vaccins, voyage, alimentation... pour anticiper d'éventuelles complications.

Quelles sont les différentes solutions qui s'offrent aux propriétaires d'animaux ?

Il est possible de faire garder son animal en pension, dog ou cat-sitting, à domicile...

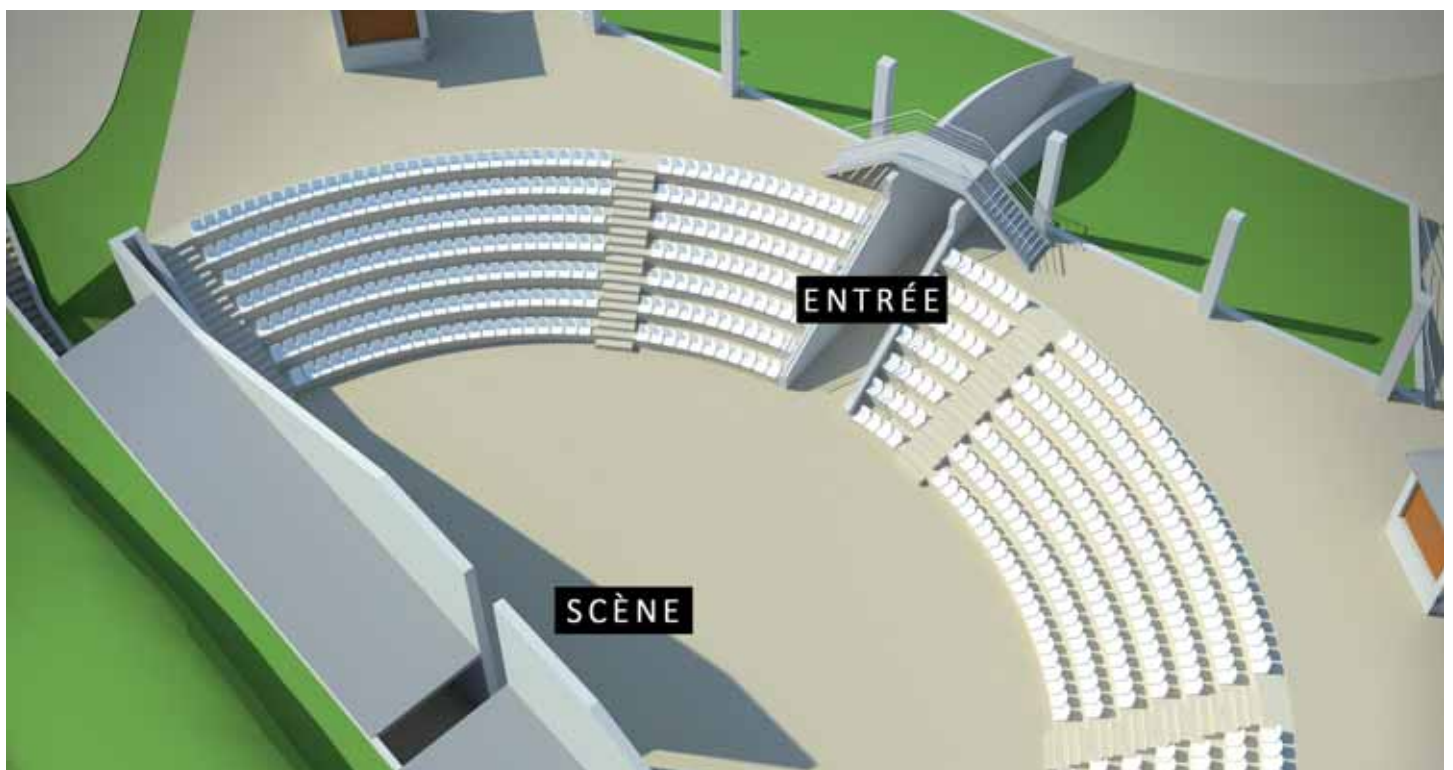
De nombreuses solutions de garde existent. Si vous partez avec votre animal, assurez vous qu'il est accepté que ce soit à l'hôtel, au camping ou en location et faites-vous préciser les conditions d'hébergement. Une fois toutes les formalités effectuées, pensez à constituer un dossier contenant les documents médicaux de votre animal ainsi que la liste des numéros utiles.

Infos : Service Protection des Animaux
Chemin de Mimet – Le Logis-Neuf
Tel. : 04.86.67.46.70

CULTURE

NOUVEAU

LE SITE INTERNET DE LA BILLETTERIE SE MODERNISE



Sur billetterie.allauch.com, vous pouvez acheter directement, en ligne, vos places pour les spectacles organisés par la Ville d'Allauch, qui ont lieu au Théâtre de Nature ou à la Bastide de Fontvieille.

Vous pourrez ensuite les retirer à la Maison du Tourisme Louis Ardissonne ou sur place le soir du spectacle. Vous avez également la possibilité de continuer à les acheter à la Maison du Tourisme (paiement par chèque, carte bancaire et espèces).

Compatible sur tous les navigateurs, le site internet de la billetterie présente aujourd'hui une nouvelle interface plus conviviale et une ergonomie plus moderne.

Vous pourrez, à partir d'un plan du Théâtre de Nature modélisé en 3D, choisir vos places numérotées (pour la Bastide de Fontvieille, le placement reste libre). Ludique, pratique, rapide, sans coût supplémentaire et sécurisée : n'hésitez plus à utiliser la billetterie en ligne.

<http://billetterie.allauch.com/>

MAISON DU TOURISME LOUIS ARDISSONE

Esplanade Frédéric Mistral

13190 ALLAUCH

04 91 10 49 20

billetterie@allauch.com

LE MOULIN RICARD PARTENAIRE DU PASS MYPROVENCE... JE VISITE À 2, JE PAYE POUR 1 !

Même si on ne le présente plus, il se renouvelle tous les ans. Mis en place par Bouches-du-Rhône Tourisme, le Pass MyProvence s'enrichit chaque année de nouveaux sites culturels et activités de loisirs. Le principe est simple : avec le Pass MyProvence, les résidents des Bouches-du-Rhône bénéficient d'un accès gratuit et illimité à une sélection de sites touristiques s'ils sont accompagnés d'une personne payant plein tarif.

Le Pass MyProvence et la liste des sites et activités des partenaires sont disponibles sur le site <http://passmyprovence.fr>

Le moulin Ricard, cinquième et dernier moulin construit sur l'esplanade Frédéric Mistral, fut bâti en 1729 par Louis Ricard, boulanger à Allauch. Il a été restauré intégralement avec son mécanisme en 2013. Lors des visites, par petits groupes, le meunier vous conte l'histoire des moulins et vous explique la transformation du vent en force motrice et du blé en farine. La démonstration

complète (ailes en mouvement) n'est possible qu'en présence d'un vent suffisant.

Le moulin Ricard est ouvert le 1er week-end de chaque mois de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, mais également les jours de manifestations (se renseigner auprès de la Maison du Tourisme).

Billetterie Maison du Tourisme : Tarif plein : 2 euros Tarif réduit (moins de 14 ans) : 1 euro
Renseignements : 04 91 10 49 20



LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE



Depuis 2012, l'association « Les Petits champions de la lecture », présidée par Antoine Gallimard et sous le haut patronage du Ministère de l'éducation nationale, met à l'honneur les livres et la lecture sur un mode ludique. En effet, elle organise chaque année un concours de lecture à voix haute

s'adressant aux enfants des classes de CM2, pouvant participer au sein de leur classe ou au sein d'un groupe sous la responsabilité d'un médiateur du livre.

Pour la 2^{ème} édition, l'équipe de la Bibliothèque municipale « Bernard Monge » se fait le relais de cette initiative en organisant une finale à échelle locale. Durant plusieurs semaines, les élèves volontaires des groupes scolaires Val-Fleury, Logis-Neuf et Allauch centre se sont entraînés chez eux, en classe ou sous la direction des bibliothécaires scolaires. Ils ont lu un texte

de leur choix pendant 3 minutes, extrait d'une oeuvre de fiction en respectant certains critères d'évaluation (articulation, fluidité, intonation...). Le jury constitué de l'équipe de la bibliothèque a désigné un gagnant pour chaque école et c'est le jeune élève Elias GROS, scolarisé dans le groupe scolaire d'Allauch centre, qui a su particulièrement bien interpréter son texte et toucher son auditoire. Il a représenté notre Ville le 17 avril dernier lors de la finale départementale à la Roque d'Anthéron. Malgré une excellente performance, il n'a pas remporté le concours, mais nous le félicitons pour ce beau parcours.

A chaque étape, les participants sont récompensés par la remise de diplômes, de livres, la visite d'un auteur jeunesse pour leur groupe, mais l'aventure en elle-même est déjà une récompense et un formidable moyen de découverte de soi et de partage.

Site internet de l'association :
www.lespetitschampionsdelalecture.fr
Site internet de la bibliothèque
www.biblio.allauch.com



Le 12 mars 2016, dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme, une balade poétique vous était présentée par l'Ensemble Chanter'Elles.



Du CM2 à la 6ème, treize jeunes élèves des écoles et collège d'Allauch ont brillamment joué dans le dernier spectacle mis en scène par Jacques DURBEC, «l'Épidémie». Grandiloquents mais pas grotesques comme, d'après Octave MIRBEAU, l'ont été le Maire et le conseil municipal d'une ville portuaire ravagée par la typhoïde. Un grand bravo aussi aux comédiens amateurs adultes qui ont rejoué la pièce en deuxième partie.



L'équipe de tournage de «Plus Belle la Vie» a de nouveau choisi Allauch comme décor. Cette fois, c'est sur le parvis de la Bastide de Fontvieille que de nouvelles scènes de la série culte de France 3 ont été tournées le 8 avril dernier. A découvrir bientôt !

Grâce à son cadre de vie exceptionnel, Allauch est très sollicitée pour des tournages de films, séries, documentaires ou autres. Il va sans dire, que toutes ces productions permettent de valoriser l'attrait touristique de notre Commune.

Ainsi, une convention portant accord pour «la mise à disposition de locaux municipaux ou du domaine public pour les tournages audiovisuels» a été adoptée au Conseil Municipal du 31 mars 2016.



Ateliers de découverte, de loisir... organisés par la Bibliothèque Municipale Bernard Monge, ils se veulent aussi préventifs. Ainsi, le 20 avril l'association AEROVEN (associations régionales des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale) est intervenue sur le thème « La prévention du harcèlement chez les jeunes». Sous forme de jeux de réflexion pour les 8/13 ans, l'animation s'est poursuivie par un atelier/débat destiné aux adultes avec des apports théoriques, études de cas, échanges d'idées/expériences.

ECONOMIE



©ATTRAPRÊVES



Un hébergement original pour une expérience unique au milieu de la nature.

CONCEPT

«ATTRAP'RÊVES» HÉBERGEMENT TOURISTIQUE INSOLITE

Attrap'Rêves est une SAS (Société à Actions Simplifiées) créée en février 2010 par la famille GIOVANSILI. Un frère diplômé et spécialisé dans l'hôtellerie restauration, une soeur diplômée en langues et spécialisée dans l'édition multimédia, un papa artisan du bâtiment et une maman avec un goût prononcé pour la décoration. Aujourd'hui, grâce à «Attrap'Rêves», Allauch est connue dans le monde entier.

C'est dans leur vaste domaine de la campagne allaudienne que tout a commencé. Leur concept : offrir tout le confort d'une chambre d'hôtel mais en plein air, proposant de dormir dans des bulles transparentes implantées au milieu de la nature.

Six ans après, cette société familiale a sa propre franchise et est devenue le premier réseau de bulles en France avec un concept 100% français.

Attrap'Rêves privilégie la qualité à la quantité. Des petits complexes de maximum 6 bulles installés sur cinq sites privilégiés des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes du Sud, offrent à ses hôtes un hébergement éco-responsable. Véritables cocons, les bulles transparentes sont à la fois ludiques et design avec une décoration à thème : Zen, Love Nature, Glamour, 1001 bulles, ou Chic & Design.

Murielle GIOVANSILI nous dit quelques mots de cette belle aventure familiale :

«Notre leitmotiv est de prendre plaisir à faire plaisir en offrant plus que des prestations de qualité. Nous

voulions ouvrir nos portes pour créer un véritable partage poétique et sensoriel via l'installation de bulles design et écologiques, mais sans pour autant sacrifier l'environnement dans lequel nous vivons avec des installations durables».

L'habitat entièrement conçu avec des matériaux recyclables s'intègre harmonieusement dans la nature. Les bulles d'un diamètre de 4 mètres sont équipées d'un sas d'entrée, d'un plancher rigide et d'une literie très confortable.

De forme arrondie, elles sont maintenues par un dispositif de soufflerie silencieux qui permet de renouveler l'air en continu. Elles sont composées d'un matériau anti UV renforcé, répondant aux normes applicables pour l'accueil du public. Une fois la saison terminée, les bulles sont dégonflées et la nature reprend ses droits.

Le petit plus : pour une totale immersion dans les étoiles, Attrap'Rêves met gratuitement à disposition de ses hôtes un télescope et une carte du ciel.

Après Attrap'Rêves et ses bulles transparentes, la famille GIOVANSILI propose à ses hôtes de vivre de nouvelles expériences dès 2013 en créant «A Fleur de Bois». Le concept étant de proposer des cabanes d'hôtes tout confort, pour amoureux de la nature. La cabane «Écureuil», perchée à 5 mètres de haut et sa magnifique terrasse autour de pins ancestraux est idéale pour observer la nature. Spécialement dédiée aux amoureux, la cabane «Love Nid», à 4 mètres de hauteur possède un toit panoramique pour des nuits romantiques. Enfin, pour découvrir la Polynésie, la «Tahitienne Attitude» est la réplique de l'habitat traditionnel de Tahiti «le Fare». Dépaysement assuré.

Il faut également saluer leur performance lors des Trophées des Ailes en novembre 2013 à la Rochelle, où leur travail a été récompensé dans la catégorie «Innovation et Environnement», par le Trophée d'Or.

Ces trophées, décernés chaque année par la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA) et placés sous le haut patronage de la DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services), permettent de valoriser les petites entreprises, artisans et commerçants qui se démarquent dans différentes performances tels que l'emploi et la formation, l'économie, l'innovation et l'environnement ou dans la sauvegarde des métiers.



Murielle et son frère Bruno GIOVANSILI lors de la remise des Trophées des Ailes à La Rochelle.

La société en quelques chiffres

1^{er} réseau

de bulles en France avec un parc de 18 bulles réparties sur 5 sites franchisés depuis 2012

33 000

visiteurs / mois sur le site web

70 articles

de presse en France et dans le monde

26 émissions TV

95%

de bulleurs satisfaits

11 400 nuitées

vendues depuis 2010

75%

c'est le taux d'occupation moyen sur l'ensemble du réseau Attrap'Rêves

QUESTION À... CHRISTIAN JAILLE

Élu au Conseil de Territoire, délégué au Développement Économique

Selon vous quel est le principal attrait de ce type d'hébergement et au niveau touristique que peut-il apporter à Allauch ?

Tout le monde sait que la tendance de l'hébergement de loisir est à l'insolite. Les touristes recherchent de nouvelles expériences. Et ça, la famille GIOVANSILI l'avait bien compris il y a de cela six ans. Ce nouveau concept de par son originalité et ses prestations de qualité se démarque des autres hébergements. Depuis, la société a été primée et s'est franchisée. Grâce à l'intérêt de la presse pour Attrap'Rêves, Allauch a déjà fait parler d'elle. Une façon tout aussi insolite de faire connaître notre Commune et contribuer à son développement touristique.

JOURNÉES JOBS D'ÉTÉ 2016

Pour les jeunes, trouver un travail estival n'est plus chose aisée. C'est pourquoi Allauch a organisé, du 21 au 25 mars, une semaine dédiée aux «jobs d'été».

Réservée aux étudiants à partir de 18 ans, cette opération a permis à 110 jeunes Allaudiens de déposer leur candidature sur les 30 postes proposés par des entreprises locales et les différents services municipaux.

Afin d'optimiser leurs chances, les candidats avaient la possibilité de postuler sur l'ensemble des offres. Ainsi, 77 candidatures ont été déposées pour le secteur de la restauration rapide, 113 pour la grande distribution, 202 pour les commerces et grandes surfaces, 49 pour les services à la personne, 47 dans des secteurs divers et 76 pour les services municipaux.

Après le succès de cette édition, l'expérience sera probablement renouvelée l'année prochaine !

Les nouveaux commerces et entreprises d'Allauch

COIFFEUR CRÉATEUR «PASCAL COSTE»

Centre Commercial du Jet d'Eau

602, Av du 7^{ème} RTA

Tél. : 04 91 95 69 68

Ouvert le lundi de 10h à 19h. Du mardi au samedi de 9h à 19h. Sans rendez-vous.

ENTREPRISE CRV - SUD RAMONAGE & VENTILATION

Cyril BOLUDA

Clos les Grands Pins

Traverse du Bocage

Tél. : 07 86 54 25 10

Site internet : www.crvsud-ramonage-ventilation-allauch.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

CHANGEMENT DE LOCAUX ET D'ENSEIGNE

LABORATOIRE CERBALLIANCE

(anciennement BIOTOP situé au 35, Ch Va à la Fontaine)

Transféré au : 115 Ch de l'Afférage (à côté du Centre Commercial du Jet d'Eau)

Tél. : 04 91 68 11 91 / 04 91 07 16 62

Du lundi au vendredi 7h30-12h30 / 14h30-18h30. Le samedi 7h30-12h

Nous leur souhaitons la bienvenue à Allauch en espérant que ces quelques lignes les fassent connaître et leur permettent d'avoir une clientèle nombreuse.

A ALLAUCH, LE MERCREDI C'EST JOUR DE MARCHÉ !



Un marché provençal est organisé, tous les mercredis matin, de 8h00 à 12h30, au coeur d'Allauch-Village.

Dans un cadre chaleureux, de bons produits et spécialités vous y attendent.

Vêtements, fruits et légumes, charcuterie, poissons, produits bio, objets divers : de nombreux exposants fidèles au rendez-vous installent, chaque semaine, leurs étals colorés.

Une hausse de fréquentation qui permet aux habitués et nouveaux venus de découvrir ou redécouvrir nos commerces du village.

**Un vrai moment convivial à partager.
Possibilité d'utiliser le bus des collines
(à partir de 9h), réservations au 0 805 460 113.**

UNE JEUNE ALLAUDIENNE, 2^{ÈME} DAUPHINE « MISS RONDE PROVENCE »

Amandine Puot-Minaudo, une jeune allaudienne de 16 ans, est montée sur la 3^{ème} marche du podium de Miss Ronde Provence le 30 avril dernier. Lycéenne en première littéraire à Marseille, elle rêve de devenir scénariste et fourmille de projets et d'ambition.

Après trois mois de préparation et au terme d'une soirée riche en émotions, elle se positionne deuxième dauphine du concours. Un succès qui va lui permettre de participer à de nombreux événements organisés par le Comité Miss Ronde Provence. Au programme : shootings professionnels, soirées officielles, défilés...

Loin des stéréotypes des magazines et des standards imposés, ces concours permettent de redéfinir les critères de beauté.

Mature et déterminée, elle envisage après le Baccalauréat une mission humanitaire pour la protection animale en Afrique du Sud. Tout en continuant l'écriture de son premier scénario. Puis participer à des castings télévisuels ou de mannequinat.

Nous lui adressons toutes nos félicitations et beaucoup de réussite dans ses futurs projets professionnels.



ANTOINE LEONFORTE NOUS A QUITTÉ

Antoine LEONFORTE est décédé le 16 mars dernier, à l'âge de 76 ans.
Père de 3 enfants, 4 fois grand-père et arrière-grand-père, il était connu et apprécié de nombreux Allaudiens.

Sicilien, né à Tunis le 9 juillet 1939, il arrive à Marseille en 1962 puis s'installe à Allauch en 1973. Il crée, d'abord à la Pounche, un commerce de vente de produits laitiers et grossiste alimentaire «Marie-Lait» puis dans le village d'Allauch (Rue Jean Bordet) de 1975 à 1987.

Sa société deviendra un important fournisseur agroalimentaire des restaurants et commerces de bouche de la Région jusqu'en 1993.

Il aide ensuite son fils à créer Pizza Nino qui a toujours son camion sur Allauch.

Il était aussi investi dans la commune où il a fait partie du comité des fêtes de 1975 à 1978 et était récemment membre du Club des Seniors d'Allauch. Bricoleur passionné et chasseur, il aimait particulièrement les collines.



Au nom de la municipalité, «Allauch Actualités» exprime ses plus sincères condoléances à Marie, son épouse, Serge, Michel et Ludovic, ses fils et ses petits-enfants.

LE PONT CEDEK



UNE ASSOCIATION PORTEUSE DE SOLIDARITÉ

Si l'on devait interpréter son nom, Le Pont CEDEK (Cedek comme Concorde et Envol pour le Développement de Kessounou), on dirait qu'il s'agit d'un pont (virtuel) entre l'Europe

et l'Afrique œuvrant ensemble pour l'éducation et l'amélioration des conditions de vie des habitants de Kessounou (Bénin).

Le PONT CEDEK est une Association Allaudienne (loi 1901), à caractère humanitaire et reconnue d'intérêt général, créée par Monsieur Pascal AFFATON (Professeur en Géosciences et Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille) et une vingtaine de ses amis. Depuis 2009, elle œuvre pour le développement de la scolarisation des pays du Tiers-Monde, notamment des pays africains où le taux d'analphabétisation est très élevé. À commencer par le village semi-lacustre de Kessounou, d'où est originaire Pascal AFFATON, situé dans le delta du fleuve Ouémé, au sud du Bénin, où il y avait peu d'eau potable et pas d'électricité. Elle compte une centaine d'adhérents partout en France, mais aussi en Suède, aux Pays-Bas, au Bénin ...

Les actions entreprises par le Pont Cedek sont menées en collaboration avec la population locale. De nombreux projets ont déjà été réalisés: rénovation complète de cinq bâtiments scolaires; distribution de manuels scolaires ; apports financiers et logistiques au Centre de Santé... Mais, l'événement le plus marquant fut l'installation de panneaux solaires au centre de santé et dans deux classes en 2012, leur permettant d'avoir l'électricité.

Le PONT CEDEK
903A Chemin du Collet Blanc, 13190 Allauch
Adresse mail : cedek@orange.fr
Blog : www.lepontcedek.blogspot.com

ETKDA

DEUX PODIUMS POUR NOS JEUNES CHAMPIONS



Les 16 et 17 avril 2016 ont eu lieu les championnats de France Junior de Taekwondo. L'école de Taekwondo d'Allauch (ETKDA) est revenue avec deux médaillés :

LUPORI Axel

Champion de France Junior -63kg

MURRU Julien

Vice-Champion de France Junior -48kg

Toutes nos félicitations à ces deux champions dont les carrières sportives s'annoncent plus que prometteuses.



ÉCHEC ET MAT

BEAU SUCCÈS POUR NOTRE CLUB D'ÉCHECS

70 joueurs de 4 à 14 ans ont participé, le 20 mars dernier, au concours régional d'échecs organisé, à Allauch, par Pierre Boghossian, président du club «Hay Chess» sur notre commune.

De nombreux prix et des coupes sont venus récompenser les jeunes joueurs, en individuel et en club. Adrien Fastier et Lucie Boghossian ont terminé premiers au classement général et c'est le club de Meyreuil qui a remporté le concours.



© Isa Bello

Hugo Boghossian a quant à lui, participé au championnat de France (benjamins). Agé de 12 ans et champion des Bouches-du-Rhône, il a fait une excellente performance en terminant 11ème, pour sa première participation à un tournoi national !

Un résultat qui lui permet de se qualifier d'office pour le championnat de France 2017. Une graine de champion, à suivre de près.

Les personnes intéressées peuvent suivre quelques séances d'essai. Le club prend également les inscriptions pour la rentrée de septembre.

Réflexion, tactique, anticipation... Il n'y a pas d'âge pour s'initier aux échecs.

Contact : hay.chess@orange.fr / www.haychess.fr / Pierre Boghossian : 07 62 73 69 66
Maison de la Vie Associative - 780, route des 4 saisons - 04 91 10 44 75

ENTENTE DES MUNICIPALUX HOSPITALIERS ALLAUCH

CHAMPION À QUATRE JOURNÉES DE LA FIN

L'équipe des 19 ans du club de football d'Allauch «Entente des Municipaux et Hospitaliers» (EMH) évoluera en excellence la saison prochaine.

En battant Aubagne, le second de la poule, le 2 avril dernier, la U19 Pré-Excellence a été sacrée championne quatre journées avant la fin du championnat.

Toutes nos félicitations à cette belle équipe et rendez-vous est pris pour la saison prochaine.



JUMELAGE

Dans le cadre de son jumelage avec la Ville de Vaterstetten (Allemagne), Allauch a eu le plaisir de recevoir la visite de ses amis bavarois. A cette occasion une soirée d'amitié Franco-Allemande était organisée le 22 mai 2016.

Allauch freute sich im Rahmen seiner Partnerschaft mit der Stadt Vaterstetten (Deutschland), seine bayrischen Freunde begrüßen zu können. Bei dieser Gelegenheit wurde am 22. Mai 2016 ein deutsch - französischer Abend organisiert.



Allauch a eu l'immense plaisir d'accueillir ses amis italiens de Vico Equense. Après une brève visite de la région et du moulin Ricard, c'est en toute convivialité qu'ils se sont retrouvés pour une soirée Franco-Italienne le 9 avril 2016.

Allauch ha avuto il grande piacere di accogliere i suoi amici italiani di Vico Equense. Dopo un breve tour della zona e del mulino Ricard, è in tutta amicizia che si sono ritrovati per una serata franco-italiana il 9 Aprile 2016.



Le 24 avril 2016, la Ville d'Allauch représentée par Madame Martine CHAIX, Conseillère Municipale, déléguée aux Jumelages et aux Relations Européennes et Internationales et Madame Laurence CARVIN, Présidente de l'association AZAD, ont rendu hommage aux innombrables victimes du Génocide Arménien.



«L'art d'imagination, l'art d'oser déconstruire le réel, c'est ça que l'artiste doit trouver (...)» ce sont par ces mots que la Présidente de l'Atelier des Caves du Logis-Neuf, Anne-Marie COULOMB, ouvrait, en mars dernier, pour la deuxième année consécutive l'exposition des artistes de l'Atelier «Égrégoire 2» à la Galerie de l'Usine Électrique.



Le dimanche 3 avril dernier s'est tenue la 19^{ème} édition de la fête des plantes et des fleurs, organisée par le Comité des Fêtes d'Allauch et son Président Monsieur Eric NAPOLEONI. Un avant-goût des belles journées de printemps qui malgré un temps maussade, n'a pas découragé les jardiniers amateurs.



Pour la deuxième année, lapins, poules et autres œufs de Pâques ont envahi les fontaines du village d'Allauch. Des jolis décors bien colorés tout droit sortis de l'imagination des enfants des écoles d'Allauch. A l'année prochaine pour une nouvelle couvée ! Une initiative de l'A.P.E. de l'école d'Allauch-Centre dont nous remercions la Présidente Madame Nathalie MONGE.



Les membres des Associations d'Anciens Combattants et ses Présidents, Messieurs Jean-Pierre BARTOLI-MAUGIRON (Souvenir Français), Serge HUE (UNC-AFN), Christian JAILLE, Conseiller Municipal délégué aux Commémorations, Madame Victoria MONS, Adjointe au Maire, déléguée à l'Entraide et aux Seniors et de nombreux autres élus se sont réunis pour commémorer le 54^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962 et de la victoire remportée par les armées françaises et alliées sur l'Allemagne Nazie le 8 mai 1945.



GILBERT ORSINI

40 ANS DE MÉTIER DANS L'ART SANTONNIER



Tout commence en 1962 à la Foire aux Santons de Marseille. Fasciné par cet univers si singulier, il sait déjà à l'âge de 8 ans, qu'il en fera son métier.

Discret, humble, Gilbert ORSINI est un artiste talentueux toujours aussi passionné par son travail. Depuis ses débuts, il a réalisé d'innombrables pièces, exposé partout en France et à l'étranger (Allemagne, Suisse, Italie) et écrit deux ouvrages. C'est dans son atelier situé dans la rue du Pilon qu'il crée, façonne et habille ses personnages.

Rencontre avec un Maître Santonnier.

**Allauch Actualités : D'où vous vient cette passion ?
Qu'est-ce qui vous a conduit à ce métier ?**

Gilbert ORSINI : *Un jour ma grand-mère me mène à la foire aux santons de Marseille et quand j'ai vu ces petits personnages j'ai immédiatement été fasciné. En rentrant à la maison, j'ai dit à mes parents que je serai santonnier. Et puis à partir de 12 ans, tout en allant à l'école ou en préparant mon BAC, j'allais chez Simone JOUGLAS dans son atelier pour apprendre le métier.*

AA : Une passion qui ne va plus vous quitter ?

GO : *Effectivement, même quarante ans après, le travail de l'argile, du tissu, de la peinture, est toujours aussi fascinant. Dans mon art, il y a toujours quelque chose à découvrir. J'aime partager, j'aime créer.*

**AA : Justement, quel est le processus de création ?
Comment vous vient l'inspiration ?**

GO : *Il n'y a pas de véritable processus. Ça peut commencer au détour d'une rencontre, par un bout de tissu, un accessoire, une histoire... les idées viennent souvent par hasard. Puis je sculpte le buste en argile pour ensuite créer le moule en plâtre qui servira au moulage de mes personnages. Après deux semaines de séchage, il y a la cuisson à 980° C, puis le montage, la peinture, l'habillage et les accessoires.*

AA : Vous rappelez-vous de votre première création ? Votre premier santon ?

GO : *Oui, c'était un petit paysan, un basique lorsque l'on débute. Mais c'était un travail approximatif. Je pense que depuis, je me suis amélioré (rires).*

AA : Les cinq dates-clés qui ont marqué votre carrière et que vous aimeriez nous faire partager ?

GO : *Peut-être un peu plus, à commencer par les plus récentes, 2010 et 2012 avec la sortie de mes deux livres. En 2000, le titre de «plus belle crèche de France». 1983, le tournage pour TF1 et France 3 du film «La légende des santonniers de Provence» avec Franck FERNANDEL, Robert MIRAS et Patrick FIORI. Mon premier concours de crèches en 1974 où j'ai gagné le 1er prix de l'Escolo de la Mar de Marseille. Et je terminerai par deux dates qui me tiennent particulièrement à cœur 1978, ma première crèche au Vieux Bassin et 1976, le début de mon installation comme artisan.*

AA : A propos, tout le monde connaît la célèbre «Crèche Provençale de Gilbert ORSINI». Comment a débuté cette aventure ?

GO : *Ah ! C'est grâce à deux belles rencontres. Un jour je reçois la visite de Louis ARDISSONE et Roland POVINELLI, venus voir la crèche chez moi. Et à ma grande surprise, ils me proposent d'en faire une au Vieux Bassin, qui venait d'être inauguré. En 1978, j'ouvre donc au public ma première crèche dans cette salle et la première à être réalisée en dehors d'une église, dans 20m² de décors et avec une vingtaine de santons. Le succès fut immédiat. Dès la première année, nous avons fait 12 000 entrées.*

Cette aventure devait avoir lieu une seule fois et cela fait bientôt 39 ans qu'elle existe. Depuis, elle a fait du chemin. Aujourd'hui, la crèche compte 600 personnages, 100m² de décor et se visite à la Galerie d'Exposition de l'Usine Electrique attirant chaque année près de 40 000 visiteurs.

Il n'y a pas de véritable processus.
Ça peut commencer au détour d'une rencontre, par un bout de tissu, un accessoire, une histoire...

AA : Des projets ?

GO : *Oui, beaucoup. Avec Robert FRACCHIA, président de l'association «Mémoire d'Argile», nous aimerions créer une exposition permanente avec un village animé. Depuis mes 15 ans, je collectionne moules, crèches, santons. Je possède beaucoup de pièces anciennes, voir très anciennes, que j'aimerais mettre en scène et partager avec le public. J'ai aussi plusieurs livres en préparation. Et bien sûr, continuer à faire évoluer la crèche.*

AA : Si c'était à refaire ?

GO : *Je referais pareil. Vous savez, quand je suis à l'atelier, je n'ai pas l'impression de travailler. Pour moi, c'est avant tout une passion. Et c'est une chance que de pouvoir vivre de sa passion.*

AA : De 1976 à 2016, vous avez eu une carrière bien remplie. Après 40 ans, que peut-on encore vous souhaiter ?

GO : *De continuer à exercer mon art encore quelque temps. Que la petite étincelle qui a su animer mon âme d'enfant, continue d'animer mon travail.*

Atelier Santons de Provence Gilbert Orsini
6, Rue du Pilon - Allauch Village
tél. : 04 91 07 46 11
Ouvert tous les jours de 9h à 12h
et de 16h à 19h

BRÈVES D'ALLAUCH

ALBERT VEISSID DÉCORÉ DE LA LÉGION D'HONNEUR

Par décret en date du 15 avril 2016 a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur, Monsieur Albert VEISSID au titre de Mémoire de la Déportation. Patrimoine national des grandes valeurs de l'Histoire de France, la Légion d'Honneur est la plus haute distinction française et la plus haute reconnaissance de la Nation.

C'est grâce à un message enfermé dans une bouteille retrouvée en 2009, que la France va connaître l'histoire bouleversante de l'un des sept signataires de ce même message, l'Allaudien Albert VEISSID.

Arrêté à l'âge de 19 ans, il va connaître l'exode de la peur. Arrêté à son domicile, il est affecté au camp de travaux forcés de Miramas puis transféré aux Baumettes. Conduit à Drancy il sera déporté à Auschwitz où il connaîtra l'horreur des camps de concentration. En 1945, il entame les longues «marches de la mort» avant d'être libéré par les soldats alliés.

Soixante-douze ans après son arrestation, la Nation le met à l'honneur. Et, c'est avec beaucoup d'émotion et de dignité qu'il a reçu, le 12 mai 2016, du Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants, Jean-Marc TODESCHINI, les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur.

Aujourd'hui, âgé de 92 ans, Albert VEISSID dédie cette médaille à tous ses camarades lyonnais arrêtés en même temps que lui, déportés dans les pays baltes et exterminés par balles. Alors que lui, allait être déporté à Auschwitz 15 jours plus tard.



UNE NOUVELLE PAGE FACEBOOK

Une page Facebook, dédiée aux activités, programmes et informations relatifs au fonctionnement du Service Jeunesse/ Prévention vient d'être créée.

Vous pouvez donc désormais suivre et commenter toutes les actualités en direct via la page « Allauchjeunesse ».



JEUNESSE : « ALLAUCH JEUNESSE EXPOS »

Dans un souhait de développer ses actions, le Service Jeunesse/Prévention met en place, en direction des jeunes âgés de 11 à 25 ans, un dispositif intitulé «Allauch Jeunesse Expos». Ce dernier permet aux jeunes Allaudiens créateurs de pouvoir exposer, dans ses locaux et durant un temps défini, leurs différentes oeuvres : photographies, dessins, peintures, sculptures...

Développer l'initiative, la créativité et confronter le jeune public à une première expérience culturelle et sociale dans le domaine de l'art, sont les objectifs de ces expositions temporaires. « Cette action promeut l'autonomie et l'échange, moteurs de la politique menée par la Commune en faveur de la jeunesse », se réjouit Martine Chaix, Éluée déléguée à la Jeunesse et l'Emploi.

Les jeunes Allaudiens ayant l'envie d'exposer leurs oeuvres dans les domaines précités sont invités à contacter le service Jeunesse/Prévention au 04.86.67.46.20, ou à se présenter, Place Bernard Monge, Avenue Ange Martin – 13190 Allauch (du lundi au vendredi- 8h30-12h00/ 14h00- 18h00), afin de préparer la prochaine exposition qui doit démarrer dès le mois de septembre pour une durée de 2 mois.



C'est entourées de Madame Candice FOSSATI, Directrice de la maison de retraite, de Madame Victoria MONS, Adjointe au maire, déléguée à l'Entraide et aux Seniors, du personnel et des résidents de La Provence, que le 25 mars 2016, Perrine THOMAS soufflait pour la 101ème fois ses bougies d'anniversaire.

ALLAUCH

Une randonnée à pied pour sauver la mer

De la terre à la mer. Dans le cadre de ses missions de nettoyage et de valorisation des fonds marins, l'association Eau secours organise ce dimanche une randonnée dans le massif du Garlaban. Une manière de récolter quelques fonds pour ses activités tout au long de l'année, à raison d'une fois par mois sur les calanques et les ports sur la Côte Bleue pour ramasser et collecter les déchets des fonds marins. Rien que l'an passé 1,5 tonne de déchets a été récoltée. Pour cela, Eau Secours

travaille en étroite collaboration avec la Région, service Mer et Littoral, le département, et les collectivités locales telle la commune d'Allauch. Cette dernière est très solidaire de l'association.

"Nous avons réussi à allier notre passion, la plongée sous marine avec la sauvegarde de notre environnement, cela à une toute petite échelle, mais avec beaucoup de motivation", confie le président Charly Jouve.

M.A.



L'association Allaudienne, Eau secours, a ramassé l'an passé 1,5 tonnes de déchets en mer l'an passé.

/ PHOTO DR

Paru dans le journal La Provence du 14 mai.

ZOOM SUR la centenaire d'Allauch



Madeleine Souliera a fêté ses 100 ans, à **Allauch**, entourée de sa famille et d'amis. Elle est née le 9 avril 1916 au Château Guigou, à Marseille. Elle s'est mariée, a eu 4 filles. Elle fut institutrice jusqu'au départ de son mari pour la guerre, moment où il fallut quitter l'enseignement pour reprendre le commerce de son époux, commerce qu'elle n'a quitté que pour prendre sa retraite, à 68 ans. Madeleine fut veuve très jeune, à 36 ans, et s'est retrouvée seule pour assumer l'éducation de ses 4 filles. Elle reconnaît que sa maman l'aida beaucoup, "mais la vie n'était pas facile". Madeleine a 21 petits enfants et arrière petits enfants, et arrière arrière petits enfants qui l'entourent avec beaucoup de tendresse. Elle est très heureuse de vivre chez une de ses filles. Cette centenaire coquette est remarquable. *"Elle ne laisse jamais son intellect au repos. Elle est très apaisante pour son entourage, qui aime la retrouver et discuter avec elle. Elle est heureuse et surprise de fêter son 100^e anniversaire Il faut y arriver,"* dit une amie. / PHOTO MRN

Le Schpountz retrouve sa garrigue

Une randonnée théâtrale sur l'œuvre de Marcel Pagnol a été organisée pour nos lecteurs, hier, à Allauch



Plus de 250 lecteurs ont participé à la randonnée théâtrale organisée par La Provence et le comité régional du tourisme, hier, à Pichauris. Les acteurs ont repris "Le Schpountz" de Marcel Pagnol. // PHOTO PATRICK NO SETTO

Tu n'es pas bon à rien, tu es mauvais à tout", disait Baptiste Fabre à son neveu Irénée, allas le Schpountz. Audacieux, grossier, fainéant mais terriblement attachant, le Schpountz a eu, au moins, le mérite d'amuser plus de 250 lecteurs de notre journal. Hier, *La Provence* s'est alliée au comité régional du tourisme pour faire vivre à ses fidèles une randonnée théâtrale en pleine garrigue, à Allauch.

Vêtus de leurs costumes d'époque, 18 acteurs de la compagnie "Dans la cour des grands" ont reproduit à merveille dialogues et mises en scène de l'œuvre mythique de Marcel Pagnol : *le Schpountz*. Et dès la première scène, celle de l'épicerie, la troupe à l'accent chantant nous balade à travers le temps. Béret sur la tête, costumes vieillis, expressions générale-

ses et Solex d'époque, pas de doute, nous sommes en 1938. Les mots sont simples, les discours profonds, Marcel Pagnol est parmi nous. Au gré de l'histoire, comédiens et spectateurs se déplacent, à la recherche de nouvelles aventures au fin fond de la garrigue, si chère aux yeux de Marcel Pagnol. "Les acteurs n'ont pas de répit. Ils sont tout de suite des personnages et le restent entre les scènes. Et les spectateurs sont dès le départ associés au film. Chacun a son rôle à jouer, là, en l'occurrence, ce sont des futurs mécènes de la production", explique Nicolas Dromard, comédien et metteur en scène de cette adaptation originale et sportive du *Schpountz*. Partie intégrante du patrimoine provençal, l'œuvre de Marcel Pagnol n'a pas pris une ride. Entre comédie et satire, l'histoire de ce

fadà qui rêve de faire du cinéma, continue de séduire. D'abord moqué de tous puis projeté en haut de l'affiche, le comique malgré lui n'a rien perdu de sa fougue et de sa fraîcheur, à en croire les éclats de rires et les tonnerres d'applaudissements qui retentissent à chaque boutade. Au total, près de 10 km ont été parcourus, à travers le parc de 1368 hectares, par nos lecteurs, sous l'œil admiratif de Janine Mary, adjointe à la ville d'Allauch, en charge de la vie associative. "Pagnol a toujours décrit dans ses livres le Taoumé, la grotte du Grosbou qui sont sur le territoire Allauchien. Et il avait dans l'idée de faire une cité cinématographique... Alors comment ne pas accueillir ce spectacle !", conclut-elle, fière de faire perdurer l'héritage laissé par l'enfant du pays.

La ura CALDELLA



Au fin fond de la garrigue, l'épicerie de l'oncle du Schpountz a été reconstruite. Assis à gauche, Irénée taquina ses proches, comme à son habitude. // PHOTO P.N.



Paru dans le journal La Provence du 25 avril.

PRESSE

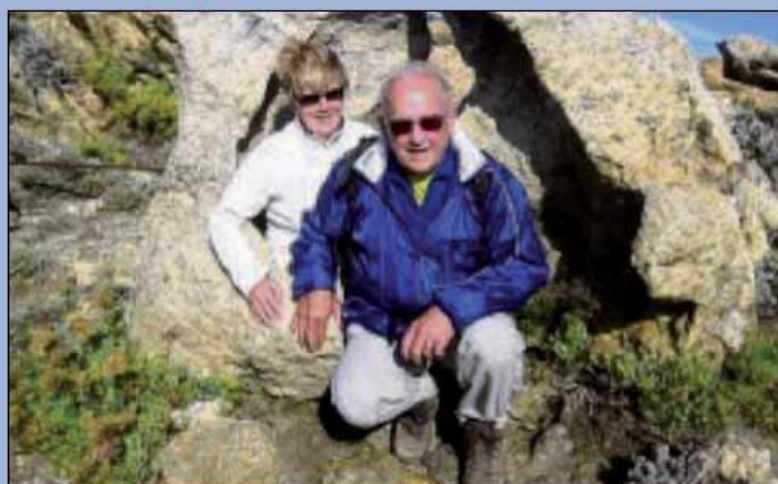
ZOOM SUR les enfants qui jouent aux pompiers à Allauch



"Dans les collines d'Allauch, nous trouvons des crocodiles", "les pompiers, ils servent à éteindre l'eau..." Rafrâchissante jeunesse! En visite au Centre hospitalier d'Allauch avec leur maîtresse Elodie Louis, les élèves du CPA de l'école primaire de Pié d'Autry, ne manquent pas de répartie. Venue à la rencontre des résidents de la MAS dans le cadre du projet mis en place par le Pôle infos seniors Garlaban-Calanques, représenté par Alexa De Balmann. Autre temps fort: un exercice grandeur nature avec les pompiers et le service sécurité de l'établissement. Objectif de la "manœuvre", sensibiliser les pitchouns sur les risques en forêt. Une après-midi remplie d'émotions qui s'est achevée en chansons, en échanges de dessins et, bien entendu, de succulentes confiseries.

/TEXTE ET PHOTO R.V.

ZOOM SUR des noces d'or à Allauch



Membres de la section randonnée de l'association "Loisirs animation" de Plan de Cuques, Monique (née le 18 août 1943) et Alain Bienvenu (né le 9 juillet 1942) se sont mariés le 19 mars 1966. Tous leurs amis ont célébré leur 50^e anniversaire de mariage. "Ca se fête tous les jours! C'est une belle preuve d'amour, la durée d'un couple devient rare de nos jours." Alain et Monique ont eu 5 garçons qui leur ont donné 8 petits-fils: "La descendance est assurée". Natifs de Normandie, Monique et Alain sont descendus dans le midi il y a 37 ans, pour le travail d'Alain, dans les travaux publics et ne sont plus repartis. Les deux inséparables habitent à Allauch et continuent de parcourir à pied les sentiers et chemins de la région.

/PHOTO MRN

Paru dans le journal La
Provence du 3 avril.

Paru dans le journal La
Provence du 23 avril.

ALLAUCH

Une 11^e randonnée éco citoyenne réussie

Les membres de l'association Les Godillots Garrigois, en partenariat avec la ville d'Allauch, ont organisé cette année encore la randonnée éco citoyenne. 80 participants ont répondu hier à l'appel des collines et de la nature, pour un agréable parcours sur les pas de Marcel Pagnol, plus exactement vers la grande tête rouge. Dont une quinzaine de Bavarois. En effet, cette semaine, le comité de jumelage Allauch-Vattersteten reçoit les amis bavarois, et certains d'entre eux ont demandé à se joindre aux Godillots Garrigois.

En traversant le vallon du Peynaou, une sympathique rencontre avec le chevrier Loulou Nivaggioli a ravi tout le monde. Après avoir marché et découvert les paysages et la flore des collines, les randonneurs étaient attendus au centre

Saint-Exupéry. Le groupe folklorique Leï amis d'Alau ont fait une haie d'honneur aux marcheurs et joué de la musique provençale. Sur le parking, place au stand de miel et pain d'épice proposé par Claude Mlinaroli, apiculteur de Saint-Marcel à Marseille, ainsi qu'à celui du safran tenu par Anne Jeanjean de Cuges. Tout près, la Métropole sensibilisait au tri sélectif et au compostage tandis que le stand des Godillots Garrigois accueillait les randonneurs avec des boissons et des plats réconfortants.

Si Colette Florens, la présidente des Godillots Garrigois, est "fière de cette journée allaudiennne", elle a quelques regrets: "J'aurais souhaité que les associations allaudiennes participent un peu plus, peut-être les prochaines années!"

M.A.



Les 80 marcheurs ont été accueillis par le groupe folklorique Leï amis d'Alau jouant de la musique provençale. /PHOTO M.A.

Paru dans le journal La Provence du 23 mai.

TRIBUNE D'EXPRESSION

DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité de février 2002, l'un des articles prévoit qu'un espace doit être réservé à l'expression des conseillers municipaux, notamment ceux n'appartenant pas à la majorité. L'objectif de cette tribune libre est de respecter la loi, le règlement intérieur du Conseil Municipal ayant défini les modalités d'application.

Le 31 mars dernier, la majorité municipale a voté le budget 2016.

A cette occasion, Monsieur le Maire a tenu à ce que les impôts locaux, taxe d'habitation et taxe foncière, soient baissés de 0,5%. Il n'en fallait pas plus pour que le groupe Front National s'attribue le mérite de cette décision. C'est pourquoi il importe ici que la vérité soit rétablie. Il est exact qu'au moment du débat d'orientations budgétaires, qui s'est tenu le 4 février 2016, nous avons envisagé de stabiliser les taux d'imposition communaux au niveau de 2015. En effet, à cette époque, trop d'inconnues relatives aux ressources qui seraient les nôtres en 2016 nous incitaient à observer une attitude prudente dans un contexte budgétaire que nous savions difficile. Vous le savez depuis 2014, les communes sont confrontées à des baisses de dotations qui obèrent singulièrement les moyens financiers dont elles disposent. Pour la seule commune d'Allauch, ces baisses cumulées représentent en 3 ans plus de 1,5 million d'euros c'est à dire 7% de notre budget de fonctionnement. Aussi, comme nous ne ferons jamais de promesses que nous ne pourrions pas tenir, nous avons attendu de disposer de toutes les informations financières avant de nous prononcer

sur les taux d'impositions 2016. C'est pourquoi, le résultat final s'étant révélé un peu moins mauvais que ce que nous redoutions, Monsieur le Maire a tenu à ce que cette éclaircie financière profite à l'ensemble de la population allaudienne. Vous l'aurez compris et n'en déplaise au Front National, ce dernier n'y est pour rien dans cette décision. Il est d'ailleurs curieux qu'après avoir voté la baisse des taux d'imposition les élus de ce parti se soient abstenus lors du vote du budget proprement dit ... ! C'est peut-être cela que l'on appelle la politique «politicienne» ! Par ailleurs, si l'«irresponsable...» du groupe « Allauch le Renouveau » cessait de déposer des plaintes à l'encontre des élus et particulièrement de Monsieur le Maire la Municipalité ne serait pas dans l'obligation d'attaquer celle-ci en diffamation avec des avocats. La ville pourrait ainsi faire des économies. Elle est donc responsable des dépenses occasionnées par ses dépôts de plainte intempestifs. Concernant le « non lieu » qu'elle a obtenu, nous publierons prochainement une lettre de notre avocat qui expliquera clairement les raisons de ce «non lieu».

Allauch d'Abord

Lors du débat d'orientation budgétaire à Allauch, le groupe majoritaire n'avait pas prévu de baisser la taxe d'habitation malgré la promesse que nous lui avons arrachée l'an passé. L'intervention et l'insistance de notre groupe F.N. a infléchi cette politique et nous avons obtenu une baisse de 0,5% de cette taxe. C'est insuffisant cependant car elle ne permettra pas une réduction de l'impôt payé par le contribuable. D'autre part, nous avons voté contre la vente de deux terrains communaux pour la construction de logements sociaux, car nous n'avons pas l'assurance

qu'ils seront attribués en priorité à nos administrés qui se sont trop souvent vu refuser ce genre d'hébergement. Face à la volonté affichée de la « Métropole » de répartir les populations excédentaires de Marseille sur les communes voisines, notre exigence nous paraît naturelle. Suivez nous sur internet : Facebook Front National Allauch

**Allauch fait front
Rassemblement Bleu Marine**

Un lycée pour la rentrée 2018/2019

Mobilisés depuis plusieurs années pour le lycée d'Allauch, nous sommes satisfaits de participer à l'accélération du calendrier de sa réalisation. Depuis le changement de majorité au Conseil régional en décembre 2015, le dossier avance plus vite ce qui permet de maintenir l'objectif d'ouverture pour la rentrée 2018/2019. Le 2 mai dernier,

tous acteurs locaux (Conseil régional, général, mairie...) se sont réunis avec la RTM pour travailler sur la facilité et la sécurité des accès à l'établissement pour nos futurs lycéens. Des aspects sur lesquels nous resteront vigilants.

monique.robineau@hotmail.com

Ensemble pour Allauch

NON LIEU (le retour) :

Suite au «non lieu» obtenu en janvier 2016, le maire s'est pourvu en appel, ce qui est assez surprenant au vu des motifs « incontestables » de la première décision, mais cela n'aurait pas été aussi grave si il n'avait pas demandé au Conseil Municipal de lui accorder la prise en charge de ses frais « personnels » d'avocats.

Le résultat est qu'il a ENCORE PERDU et tout cela aux frais du contribuable et avec le consentement des élus de la majorité et LR !!!

Il suffit de dépenser l'argent des allaudiens pour satisfaire des vengeance personnelles.

Allauch le Renouveau

CANICULE

FORTES CHALEURS ET SANTÉ PRUDENCE !

La canicule que le pays a connue en 2003, nous a alertés sur les conséquences graves que pouvaient engendrer des fortes chaleurs, notamment sur nos seniors.

La Municipalité, par l'intermédiaire de la Maison du Citoyen et de la Solidarité, participe activement, chaque année, au « Plan Canicule » activé du 1er juin au 31 août et travaille en amont, afin de recenser les personnes exposées.

Ainsi, la Ville a ouvert un registre nominatif afin que nos administrés les plus fragiles et isolés (principalement les plus de 65 ans vivant à leur domicile, les plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et les personnes handicapées résidant à leur domicile) puissent s'inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 au 04 91 10 44 30.

Cette démarche favorise l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès des personnes inscrites, en cas de déclenchement préfectoral du plan départemental d'alerte et d'urgence.

Des tiers et notamment des associations peuvent inscrire des personnes vulnérables qui ne manifesteraient pas leur opposition.

S'agissant des jeunes enfants, des précautions sont également à prendre pour les protéger des effets de la chaleur.

Le personnel de la Maison du Citoyen et de la Solidarité reste mobilisé et vigilant, n'hésitez pas à les contacter.

C.C.A.S

Avenue du Général de Gaulle

Tél. 04 91 10 44 30



LES GESTES À ADOPTER : ADAPTEZ VOTRE MODE DE VIE À LA SITUATION

Il faut éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée (entre 12h00 et 16h00) et rester à l'intérieur de son habitat dans les pièces les plus fraîches et si possible, dans un espace climatisé (régler alors la climatisation 5°C en dessous de la température ambiante). Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil. Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, en provoquant des courants d'air.

Si sortir s'avère indispensable, préférez le matin tôt ou le soir tard, restez à l'ombre dans la mesure du possible, en évitant le plein soleil. Sortir en portant un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire et emportez avec vous une bouteille d'eau.

En revanche, on évitera les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...).

Avec l'âge, la perception de la sensation de soif diminue : lorsque celle-ci apparaît, la déshydratation est déjà importante.

Vous devez donc augmenter votre consommation d'eau par prise régulière, même si vous n'avez pas soif (plus de 2 litres par jour).